



S.M le Roi préside la cérémonie de lancement du projet de généralisation de la protection sociale

Pages 2 et 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9294

Vendredi 16 Avril 2021

Perdu dans ses élans fascistes

Vox fait feu de tout bois pour s'en prendre au Maroc

Visite riche en enseignements du Premier secrétaire de l'USFP dans les provinces du Sud
Driss Lachguar : *Le temps politique international ne peut plus permettre ces petites manigances affectées par le régime algérien*



Page 4

Le moral des ménages reprend des couleurs au premier trimestre

Les Marocains sont nombreux à considérer que leur situation financière va s'améliorer au cours des 12 prochains mois



Page 21

Covid-19 : Annuler les JO de Tokyo reste une option



Page 31



Ph.Archives

Page 5

S.M le Roi préside la cérémonie de lancement du projet de généralisation de la protection sociale

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé, mercredi au palais Royal de Fès, la cérémonie de lancement de la mise en œuvre du projet de généralisation de la protection sociale et de signature des premières conventions y afférentes.

Ce chantier Royal, qui bénéficiera dans un premier temps aux agriculteurs, artisans et professionnels de l'artisanat, aux commerçants, professionnels et prestataires indépendants soumis au régime de contribution professionnelle unique (CPU), au régime de l'auto-entrepreneur ou au régime de la comptabilité, devra s'étendre, dans un second temps, à d'autres catégories dans la perspective de la généralisation effective de la protection sociale à tous les citoyens.

Après la projection d'un film institutionnel sur les différentes initiatives entreprises par SM le Roi dans le domaine social, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaaboun, a prononcé une allocution devant le Souverain dans laquelle il a souligné que ce projet s'inscrit en droite ligne des orientations contenues dans le dernier discours du Trône, ainsi que dans celui adressé par le Souverain à l'occasion de l'ouverture de l'année législative 2020, et ayant trait au lancement d'un grand chantier de réforme pour la généralisation de la protection sociale au profit de larges franges de citoyens.

Préservation de la dignité des Marocains, soutien de leur pouvoir d'achat et intégration du secteur informel

"Ce projet sociétal, qui bénéficie d'un suivi et d'une attention particulière de la part de Votre Majesté, constitue une véritable révolution sociale, car il aura des effets directs et tangibles sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens, la préservation de la dignité de tous les Marocains, outre sa participation à l'intégration du secteur informel", a poursuivi Mohamed Benchaaboun.

La mise en œuvre de ce projet d'envergure constitue un point de départ pour la réalisation des aspirations de Sa Majesté le Roi en faveur de toutes les composantes de la société marocaine, en termes de réponse au défi de la généralisation de la protection sociale, et représente, en outre, un levier d'intégration du secteur informel dans le tissu économique national, de façon à garantir la protection de la classe ouvrière et de ses droits, ainsi qu'un tournant décisif sur la voie de la réalisation du développement équilibré et de la justice sociale et spatiale sous la conduite

sage de Sa Majesté le Roi.

Le ministre a d'autre part assuré que dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes directives Royales, le gouvernement a tenu à préparer une loi-cadre dont les contours ont été présentés devant Sa Majesté le Roi lors du Conseil des ministres du 11 février 2021 et qui a été approuvée par le Parlement.

"Cette loi-cadre est la pierre angulaire et le cadre de référence pour la mise en œuvre de la vision éclairée de Votre Majesté dans le domaine de la protection sociale, et la réalisation des nobles objectifs fixés par Votre Majesté, dont les plus importants sont le soutien du pouvoir d'achat des familles marocaines et la réalisation de la justice sociale et spatiale", a ajouté Mohamed Benchaaboun.

Elle permettra également d'assurer la mise en œuvre optimale de cette réforme en fonction du calendrier et des axes fixés dans les discours du Souverain, a-t-il poursuivi, rappelant qu'il s'agit, premièrement, de la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base durant les années 2021 et 2022, et ce par l'élargissement de l'assiette des bénéficiaires de cette assurance pour inclure les catégories vulnérables bénéficiant du régime d'assistance médicale et la catégorie des professionnels et travailleurs indépendants et personnes non-salariées, qui exercent une activité libérale, de sorte que 22 millions de personnes supplémentaires bénéficient de cette

assurance, qui couvre les frais de traitement, de médicaments et d'hospitalisation.

Il s'agit deuxièmement de la généralisation des allocations familiales durant les années 2023 et 2024 et ce, en permettant aux ménages, qui ne bénéficient pas de ces allocations, de toucher des indemnités couvrant les risques liés à l'enfance, ou des indemnités forfaitaires, a relevé Mohamed Benchaaboun, faisant observer que le troisième point consiste en l'élargissement en l'an 2025 de l'assiette des adhérents aux régimes de retraite pour inclure les personnes qui exercent un emploi et ne bénéficient d'aucune pension, à travers la mise en application du système des retraites propre aux catégories des professionnels et travailleurs indépendants et personnes non-salariées qui exercent une activité libérale, afin d'englober toutes les catégories concernées.

Le quatrième point évoqué par le ministre a trait à la généralisation de l'indemnité pour perte d'emploi en l'an 2025 pour couvrir toute personne exerçant un emploi stable à travers la simplification des conditions pour bénéficier de cette indemnité et l'élargissement de l'assiette des bénéficiaires.

D'importants montants alloués pour la réussite de ce chantier

"La gestion de ces programmes à l'horizon 2025 nécessitera d'allouer un montant annuel total de 51 mil-

liards de dirhams, dont 23 milliards financés par le budget général de l'Etat", a précisé le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Il a, dans ce contexte, affirmé que la mise en œuvre de ce projet avant-gardiste nécessite la modification d'un ensemble de textes législatifs et réglementaires existants, l'élaboration de nouveaux textes, et le lancement d'un ensemble de réformes structurelles qui concernent la mise à niveau du système de santé, la réforme du système de compensation, de manière à remédier aux déséquilibres au niveau du ciblage des catégories éligibles à l'aide, parallèlement à l'opérationnalisation du registre social unifié.

La mise en œuvre de ce grand projet social nécessite également le développement des modes de gestion, notamment ceux liés à la gouvernance des organismes de sécurité sociale, en vue de créer une instance unifiée de coordination et de supervision des systèmes de protection sociale, a-t-il fait savoir.

Ouverture du secteur de la santé aux compétences étrangères et à l'investissement étranger

Et d'ajouter que la généralisation de la couverture médicale nécessite de relever un ensemble de défis qui concernent en particulier le faible taux d'encadrement médical, l'important déficit en ressources humaines et leur répartition géographique inégale.

Des mesures d'accompagnement doivent également être adoptées et auront pour objectifs d'intensifier les programmes de formation et la consolidation des compétences médicales des professionnels de la santé afin qu'ils puissent répondre à la demande, qui augmentera à un rythme rapide avec la mise en œuvre de ce grand chantier sociétal.

Il s'agit également, selon Mohamed Benchaaboun, de renforcer les capacités médicales nationales et de lutter contre le déficit en matière de cadres sanitaires, nécessaires au succès de cette réforme, à travers l'ouverture de la pratique de la médecine aux compétences étrangères, l'encouragement des établissements internationaux de santé à travailler et à investir au Maroc, et la capitalisation sur des expériences réussies, conformément aux Hautes instructions Royales contenues dans le discours d'ouverture du Parlement au titre de l'année 2018.

A cette occasion, Sa Majesté le Roi a présidé la signature de trois conventions-cadres portant sur la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base au profit de la catégorie des professionnels et travail-

1,6 million d'agriculteurs

La convention-cadre relative à la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO) de base aux agriculteurs instaure un cadre fixant les obligations des parties pour en faire bénéficier près de 1,6 million d'agriculteurs et leurs familles.

Conformément à son article 2, l'Etat s'engage à :

- Mettre en place les mécanismes nécessaires pour la mise en œuvre effective de l'AMO en faveur des agriculteurs ;
- Prendre les mesures de portée législative et institutionnelle permettant la mise en œuvre de l'AMO pour les catégories professionnelles susmentionnées ;
- Développer les aspects de la gestion ainsi que ceux relatifs à la gouvernance de la CNSS en vue d'accompagner la mise en œuvre de ce chantier ;
- Réformer et mettre à niveau le système de santé national pour assurer des prestations de qualité aux assurés et leurs familles ;
- Assurer des services et un panier de soins similaires à ceux bénéficiant aux salariés du secteur privé dans le cadre de l'AMO de base ;
- Simplifier et faciliter les procédures de recouvrement des contributions des agriculteurs dans le cadre de l'AMO de base ;
- Entreprendre des initiatives de sensibilisation aux niveaux national, régional et local pour clarifier l'ensemble des aspects liés au régime de l'AMO de base ;
- Soutenir les initiatives de la Fédération et de la Confédération visant à sensibiliser et accompagner les agriculteurs pour adhérer au régime.

La Fédération et la Confédération s'engagent pour leur part aux termes de l'article 3 à :

- Mettre en œuvre les dispositions de la convention, notamment en ce qui concerne l'encouragement des agriculteurs à adhérer à l'AMO à travers des campagnes de communication et de sensibilisation pour leur expliquer les dispositions du régime et ses mécanismes ;
- Encadrer tous les professionnels du secteur agricole en vue de généraliser l'AMO au profit de l'ensemble des travailleurs agricoles ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'adhésion de ces catégories au régime de l'AMO.

Le suivi de la mise en œuvre des dispositions de cette convention sera assuré à travers le mécanisme de pilotage institué par la loi-cadre n° 09.21 relative à la protection sociale, lequel sera mis sur pied en vertu d'un texte réglementaire.



leurs indépendants et personnes non-salariées exerçant une activité privée.

La première convention-cadre porte sur la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base au profit des commerçants, artisans, professionnels et prestataires indépendants soumis au régime de contribution professionnelle unique, au régime de l'auto-entrepreneur ou au régime de la comptabilité, qui concerne plus de 800.000 adhérents.

Elle a été signée par Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur, Mohamed Benchaaboun, ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Khalid Ait Taleb, ministre de la Santé, Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Nadia Fettah Alaoui, ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Mohamed Amekraz, ministre du Travail et de l'insertion professionnelle, Chakib Alj, président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Houcine Alioua, premier vice-président de la Fédération des Chambres de commerce, d'industrie et de services, et Sidati Chaggaf, président de la Fédération des Chambres d'artisanat.

La deuxième convention-cadre porte sur la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base au profit des artisans et professionnels de l'artisanat (environ 500.000

adhérents). Elle a été signée par Abdelouafi Laftit, Mohamed Benchaaboun, Khalid Ait Taleb, Nadia Fettah Alaoui, Mohamed Amekraz, Chakib Alj et Sidati Chaggaf.

La troisième convention-cadre, signée par Abdelouafi Laftit, Mohamed Benchaaboun, Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Khalid Ait Taleb, Mohamed Amekraz, Chakib Alj, Lahbib Bentaleb, président de la Fédération des Chambres d'agriculture et Mohamed Ammouri, président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural, concerne la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base au profit des agriculteurs (environ 1,6 million d'adhérents).

22 millions de bénéficiaires supplémentaires au cours de 2021 et 2022

Mohamed Benchaaboun a expliqué qu'environ 3 millions d'adhérents, commerçants, prestataires de services indépendants, artisans, professionnels d'artisanat et agriculteurs, en plus de leurs familles, bénéficieront de l'assurance de maladie obligatoire de base, soit un nombre total de bénéficiaires de près de 9 millions de citoyens, ce qui représente environ 83% des personnes ciblées des catégories de professionnels, de travailleurs indépendants et de non-salariés exerçant une activité

privée.

Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration a tenu à souligner que les conventions relatives aux catégories restantes, notamment les professionnels du transport et les professionnels indépendants (ingénieurs, médecins, avocats, ...) seront signées dans les prochaines semaines.

"Ainsi, 11 millions de citoyens indépendants et leurs familles bénéficieront de l'assurance maladie obligatoire de base en 2021", a affirmé le ministre, notant que toutes les mesures seront également prises pour permettre aux 11 millions de citoyens pauvres et fragiles actuellement impliqués dans le système d'assistance médicale RAMED de commencer à bénéficier de l'assurance maladie obligatoire de base à partir de 2022.

Ainsi, environ 22 millions de bénéficiaires supplémentaires pourront, au cours des années 2021 et 2022, être assurés contre la maladie, avec le même panier de traitements couverts par la Caisse nationale de sécurité sociale pour les travailleurs du secteur privé, ainsi que l'accès aux services fournis par les secteurs privé et public, a-t-il conclu.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du chef du gouvernement, Saad Dine Othmani, du président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, du président de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach, des conseillers de SM le

Roi, Fouad Ali El Himma et Yassir Zenagui, et de membres du gouvernement.

Ont également assisté à cette cérémonie le président du Conseil économique, social et environnemental, Ahmed Reda Chami, le président du Groupement professionnel des banques

du Maroc (GPBM), Othmane Benjelloun, le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale, Hassan Boubrik, le directeur général de l'Agence nationale de l'assurance maladie, Khalid Lahlou, ainsi que des représentants des centrales syndicales les plus représentatives.

500.000 artisans

La convention-cadre pour la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO) aux artisans et professionnels d'artisanat vise à établir un cadre définissant les engagements des parties prenantes pour étendre les services de ce système à près de 500.000 adhérents et offrir des services de santé de qualité.

Aux termes de son article 2, l'Etat s'engage à :

- Mettre en place les mécanismes nécessaires pour la mise en œuvre effective de l'AMO en faveur des artisans et professionnels de l'artisanat.
- Prendre toutes les mesures d'ordre législatif et institutionnel pour mettre en œuvre l'AMO au profit de cette catégorie;
- Développer les aspects liés à la gestion, ainsi qu'à la gouvernance de la CNSS afin d'accompagner la mise en œuvre de cette assurance.
- Réformer et mettre à niveau le système national de santé pour fournir des services de qualité aux assurés et leurs ayants droit;
- Fournir des prestations et des paniers de soins similaires à ceux offerts aux salariés du secteur privé dans le cadre de l'AMO;
- Faciliter et simplifier les procédures de paiement des cotisations des artisans et professionnels de l'artisanat;
- Organiser des initiatives de sensibilisation à l'échelle nationale, régionale et locale en vue d'expliquer l'ensemble des volets concernant le régime de l'AMO;
- Soutenir les initiatives de la Fédération visant à sensibiliser et accompagner les artisans et professionnels de l'artisanat afin d'adhérer au régime de l'AMO.

La FCA s'engage de son côté à concrétiser les contenus de la convention-cadre, en particulier l'encouragement des professionnels à adhérer au régime de l'AMO en veillant à :

- Fournir l'appui logistique nécessaire à travers les Chambres d'artisanat, dans l'objectif d'accompagner les professionnels pour les inciter à adhérer à ce régime;
- Prendre les mesures nécessaires pour faciliter cette adhésion;
- Organiser des campagnes de sensibilisation et de communication pour faire connaître les contenus du régime de l'AMO aux niveaux national, régional et local.

Parallèlement, les dispositions de cette convention peuvent faire l'objet d'une modification en cas de besoin et ce, après accord des parties prenantes.

Visite riche en enseignements du Premier secrétaire de l'USFP dans les provinces du Sud

Driss Lachguar : *Le temps politique international ne peut plus permettre ces petites manigances affectées par le régime algérien*

Dans le cadre des préparatifs pour les prochaines échéances électorales, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a effectué une visite dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Il était accompagné du membre du Bureau politique, Badiia Radi, du membre dirigeant du parti dans la région et homme d'affaires issu de la tribu des Aït Baâmrane, Hassan Derham, du secrétaire régional de la Chabiba ittihadia, Abdellah Boufous et de l'homme d'affaires issu de la tribu des Aït Lahcen, Mohamed Errozma.

Le Premier secrétaire de l'USFP a été chaleureusement accueilli par un groupe de notables, de cadres et d'élus de la ville de Laâyoune, qui ont exprimé leur soutien au parti de la Rose, tout en insistant sur l'importance d'un retour en force du parti dans la ville pour relever les défis auxquels la région est confrontée, notamment la crise sanitaire et la défense de l'intégrité territoriale du Royaume.

Plusieurs intervenants ont pris la parole lors de cette réunion, notamment Mohamed Errozma, Hassan Derham, le secrétaire provincial du parti, Moussa Oubeida, le secrétaire régional de la Chabiba, Abdellah Boufous, la journaliste de la Radio de Laâyoune, Daoudia, des notables ainsi que des représentants des secteurs syndicaux de la ville.

Dans son allocution en l'occasion, le Premier secrétaire a remercié tout le monde pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux et a tenu à transmettre quelques messages.

Le premier concerne la défense par l'USFP de l'action institutionnelle, soulignant, à cet égard, l'importance des projets



lancés par S.M le Roi dans les provinces du Sud, renforcés par la dynamique du nouveau modèle de développement qui confortera le poids du Maroc sur le plan international.

Driss Lachguar a tenu également à adresser un message aux ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume, en particulier à l'Algérie, en soulignant que la communauté internationale a été lassée par les intrigues mesquines du régime algérien, lesquelles se multiplient au mois d'avril de chaque année à l'occasion des réunions du Conseil de sécurité pour examiner la question du Sahara marocain.

Le Premier secrétaire a également mis l'accent sur les efforts et les actions du parti aux niveaux national et international



Mohamed Errozma, Hassan Derham et El Hanafi Adli respectivement coordonateurs du parti à Laâyoune, Boujdour et Smara

pour défendre la cause nationale, rappelant, en ce sens, la récente visite sur invitation de l'USFP de Carol Moseley Braun, membre éminent du Parti démocrate américain.

Le dirigeant ittihadia a conclu son allocution en mettant l'accent sur l'importance de renforcer la présence du parti dans cette région à l'horizon des prochaines échéances électorales en s'ouvrant à tous les cadres partisans et à toutes les compétences désireuses de servir leur pays.

Pour sa part, Badiia Radi, membre du Bureau politique, a exhorté les femmes à prendre part à l'action politique en vue de parvenir à la parité entre les femmes et les hommes.

Il y a lieu de signaler que Driss Lachguar a présidé à Laâyoune la cérémonie d'ouverture du siège du parti en présence des représentants des différentes organisations du parti.

Lors de cette cérémonie, le Premier secrétaire a annoncé que Mohamed Errozma sera le coordonateur provincial du parti à Laâyoune et Hassan Derham coordonateur provincial du parti à Boujdour.

Dans la matinée de lundi 12 avril, le dirigeant socialiste a visité la ville de Smara en compagnie de Badiia Radi, et des membres du bureau régional de l'USFP, et ce afin de communiquer avec la base du parti dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, et de s'enquérir des préoccupations et des attentes des citoyens de la région en général et de Smara en

particulier.

La délégation présidée par Driss Lachguar a été reçue à Smara par le coordonateur provincial des prochaines élections, El Adli El Hanafi, le secrétaire provincial du parti, Biadillah El Bar, la militante ittihadie Fatima El Adli, ainsi que des membres du bureau provincial.

La réunion entre les habitants de la province et le Premier secrétaire de l'USFP, organisée au domicile de Fatima El Adli, a été fructueuse. En effet, les jeunes de la région ont exprimé lors de cette rencontre le besoin de changement, compte tenu de la marginalisation de la province de Smara.

Driss Lachguar a remercié la famille El Adli pour son accueil chaleureux, tout en affirmant que «c'est une honte d'entrer dans la ville de Smara et de se rendre compte qu'il y a des gens qui résident encore dans des bidonvilles». Et d'ajouter : « Cela est inacceptable ».

Le Premier secrétaire a aussi affirmé que «les habitants de la région sont ses soldats et ses gardes», tout en assurant que l'une des priorités de l'USFP est de «les honorer et d'œuvrer pour le développement de la région, ainsi que pour la défense de sa jeunesse et de ses femmes».

Au cours de cette réunion, à laquelle le secrétariat provincial de Smara a pris part, il a été annoncé qu'El Hanafi El Adli sera le coordonateur du parti dans cette province.

H. T



Perdu dans ses élans fascistes

Vox fait feu de tout bois pour s'en prendre au Maroc

Le parti espagnol d'extrême droite, Vox, ne rate aucune occasion pour cracher son venin chaque fois qu'il s'agit du Maroc et des Marocains.

Il a, en effet, pris prétexte de la dernière tentative d'une soixantaine de jeunes migrants d'Afrique subsaharienne de rejoindre l'Espagne via le préside occupé de Sebta, pour s'attaquer de nouveau au Maroc, tout en passant sous silence le fait que l'avortement de cette tentative est dû à l'intervention aussi bien des forces de sécurité marocaines que de la Guardia civil espagnole.

Selon certains médias espagnols, la section du parti Vox à Sebta est même allée jusqu'à accuser le Maroc d'utiliser l'immigration clandestine pour faire chanter le gouvernement espagnol.

Ce n'est pas la première fois que ce parti populiste recourt à ce genre d'accusations fallacieuses. Tout laisse croire en effet que sa haine viscérale du Royaume est une constance de sa politique étrangère.

Ainsi, en mars dernier, le secrétaire général de ce parti et député, Javier Ortega Smith, a accusé le Maroc de «faire du chantage» à l'Espagne «avec la vie et l'avenir» de ses citoyens migrants.

Pis encore, en novembre 2020, le quotidien El Español avait publié plusieurs messages vocaux WhatsApp de la section du parti Vox à Sebta, dans lesquels le secrétaire général de ce parti dans le préside, Juan Sergio Redondo, a décrit le Maroc comme un pays "maître-chanteur" et les Marocains de «bande de salauds».



Lors d'un débat sur la question migratoire au Parlement espagnol, ce même parti avait appelé en février dernier le gouvernement espagnol et l'Union européenne à prendre des mesures contre trois pays, en l'occurrence le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie, à ce que «les visas ne soient pas accordés aux citoyens de ces pays» et que «des sanctions leur soient imposées» suite à une «invasion migratoire».

Cette proposition a été rejetée par tous les groupes parlementaires espagnols, notamment le PSOE qui a mis l'accent sur l'intérêt stratégique de l'Afrique du Nord pour l'Espagne et l'Union européenne, pour des questions telles que la lutte contre le terrorisme, tout en souli-

gnant que les mesures défendues par Vox ne pourraient en aucun cas apporter des solutions à la situation mais pourraient l'aggraver.

Déjà en 2019, ce parti populiste qui surfe sur un thème qui préoccupe l'opinion publique espagnole, avait créé un tollé en présentant une proposition de loi au Congrès des députés (Chambre basse du Parlement espagnol) dans laquelle il avait exhorté le gouvernement à procéder à la construction d'un mur séparant les deux présides occupés de Sebta et Melilla du reste du Maroc, pour faire face au problème de l'immigration.

Cette idée a été jugée farfelue et contre-productive par des formations politiques et par d'éminentes personnalités. En effet, le

Parti populaire (PP) avait assuré à l'époque que la construction d'un tel mur ne "résoudra" pas le problème de la migration et qu'il "nous isolera du monde", avant de critiquer, dans un communiqué relayé par l'agence espagnole EFE, «la démagogie de ceux qui croient en des solutions simples pour des problèmes complexes». Et de marteler que la construction d'un mur «ne résoudra pas les problèmes migratoires auxquels la ville fait face» et qu'«il s'agit seulement de savoir qui est prêt à transformer Sebta en un ghetto isolé de son environnement et qui préfère l'étouffer économiquement et socialement pour assouvir sa haine».

Pour sa part, le cardinal arche-

vêque de Madrid, Carlos Osoro, avait rejeté cette proposition de Vox, affirmant qu'on ne pouvait résoudre les problèmes du monde «en construisant des murs, mais en jetant des ponts», tout en invitant ledit parti à «construire des maisons et non des forteresses» et surtout à les doter de portes afin que l'on puisse «passer d'une pièce à l'autre».

Et le cardinal archevêque de Madrid de préciser : «Sommes-nous tous prêts à édifier ensemble une maison où nous serons tous utiles?».

En tout état de cause, aux fascistes de ce parti d'extrême droite, le fameux slogan de Dolores Ibárruri : «No pasarán» s'applique.

Mourad Tabet

Les autorités consulaires de Séville se rendent auprès des saisonnières marocaines



Une délégation consulaire marocaine a visité, lundi, une des exploitations agri-

coles, leader du secteur des fruits rouges dans la région de Huelva pour s'arrêter sur les conditions

d'accueil et de travail des saisonnières marocaines recrutées dans le cadre du programme maroco-espagnol de migration circulaire.

La délégation, comprenant notamment le consul général du Maroc à Séville Charif Cherkaoui, a rencontré des représentants des autorités locales de la province de Huelva ainsi que le représentant d'un syndicat agricole local.

Au cours de cette rencontre, les différentes parties ont examiné les moyens d'entourer cette opération de toutes les conditions de succès. L'accent a été mis, du côté marocain, sur l'importance de la mise en place d'un mécanisme d'accompagnement des ouvrières marocaines,

tout au long de la campagne agricole ainsi que le respect des termes des contrats de travail paraphés au Maroc.

Dans ce cadre, Charif Cherkaoui a réitéré l'engagement du gouvernement auprès des ouvrières agricoles marocaines et sa mobilisation afin de leur garantir les meilleures conditions d'emploi et d'accueil.

De son côté, Antonio Alvarado, en sa qualité de représentant de la sous-délégation du gouvernement à Huelva, a mis en exergue les excellentes relations entre le Maroc et l'Espagne, "un atout important pour mener à bien ce projet exemplaire de coopération bilatérale et

ce malgré les contraintes dictées par l'épidémie de la Covid-19".

Dans une déclaration à la MAP, Ignacio Marquez Robles, directeur de développement à l'exploitation agricole "Surexport", a exprimé sa satisfaction quant aux résultats de la campagne agricole et salué l'engagement de la main-d'œuvre marocaine.

Ce responsable managérial espagnol, dont l'entreprise emploie environ 1200 saisonnières marocaines durant cette saison, a montré l'entière satisfaction de son entité quant au déroulement de la saison agricole et de l'engagement des autorités du Maroc et de l'Espagne pour contribuer à sa réussite.

Les autorités marocaines suspendent les vols en provenance et à destination de la Tunisie

L'Office national marocain des aéroports (ONDA) a annoncé la suspension par les autorités marocaines des vols en provenance et à destination de la Tunisie à partir du 15 avril 2021 jusqu'à nouvel ordre, dans un contexte marqué par la propagation de nouveaux variants de la Covid-19.

L'ONDA a précisé dans un communiqué publié sur sa page Facebook que sont également concernés par cette décision, les passagers voyageant de la Tunisie, à travers un autre pays, à destination du Maroc.

Cette décision de suspension prise par les autorités marocaines, concernent en fait 39 pays outre la Tunisie, à savoir le Mali, le Ghana, la République Démocratique du Congo, la Guinée-Conakry, la



Libye, l'Argentine, la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, le Cameroun, la Croatie, le Mozambique, la Pologne, la Nor-

vège, la Finlande, la Grèce, le Liban, le Koweït, l'Algérie, l'Égypte, l'Italie, la Belgique, la Turquie, la Suisse, l'Allemagne,

les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Suède, l'Ukraine, la République Tchèque, l'Australie, l'Irlande, le Brésil, la Nou-

velle Zélande, le Royaume-Uni, l'Afrique du Sud, le Danemark, la France et l'Espagne.

Une victoire illusoire contre la Covid-19 est-elle à craindre ?



Victoires et défaites ont marqué l'histoire des guerres menées par l'humanité contre les épidémies. Cette histoire montre en filigrane qu'une victoire contre une épidémie ne peut être déclarée qu'après avoir déployé beaucoup d'efforts, consacré du temps et fait preuve de vigilance.

Les expériences du choléra, de la peste et de la grippe démontrent que l'épidémie est un ennemi obstiné qui s'attaque à l'Homme sans pitié. Elle apparaît et disparaît et peut muter, défiant les laboratoires qui s'acharment pour trouver un vaccin/antidote qui arrêterait son expansion affreuse.

Ce constat est aussi valable pour le coronavirus, un cauchemar qui hante les nuits de l'humanité.

Depuis décembre 2019, l'attention du monde entier est focalisée sur les taux d'infection et de mortalité ainsi que sur les recherches médicales menées pour trouver un vaccin qui libérerait le monde du joug de cette pandémie.

Les leçons du passé nous enseignent également que se débarrasser de ce type d'épidémies ne se fait pas du jour au lendemain. La baisse des taux d'infection et de mortalité et le lancement des opérations de vaccination ne signifient pas que le virus est éradiqué. Les virus ont un cycle

normal et s'adaptent en fonction des saisons et des comportements.

Le statu quo n'est pas rassurant car le virus continue son expansion et ses variantes, mutations et souches envahissent le monde.

Au Maroc, le consortium des laboratoires en charge de la veille génomique et du suivi des souches circulantes au niveau national a révélé la présence de 21 nouvelles souches du variant britannique de la Covid-19. Certes, les vaccins anti-Covid ont prouvé leur efficacité et le lancement d'une vaste campagne de vaccination dans le monde, y compris le Maroc, a permis de voir le bout du tunnel, mais cela ne justifie

pas l'abandon hâtif des mesures de prévention telles que le port du masque et le respect de la distance sociale.

Dans ce contexte, le président de la Fédération nationale des anesthésistes-réanimateurs (FNAR), le professeur Jamal Eddine Kohen, affirme que la campagne de vaccination au Maroc a permis d'espérer des lendemains meilleurs, d'autant plus que SM le Roi a tenu à être le premier à se faire vacciner, plaçant la santé des citoyens au cœur des priorités.

Dans une déclaration à la MAP, il a également noté que cette campagne qui revêtait un caractère volontaire pour une immunité collective est devenue une marche participative à caractère national, surtout une année après la pandémie qui a entraîné des conséquences sanitaires et socioéconomiques graves.

Il a, à cet égard, mis en garde contre tout laxisme dans l'application des mesures préventives lors de la campagne de vaccination, précisant que la vaccination n'est qu'une de ces mesures préventives et n'annule pas les autres mesures individuelles et collectives.

Selon lui, la vaccination individuelle ne signifie pas une immunisation individuelle à 100% car la personne vaccinée peut être infectée par le virus.

D'autre part, l'objectif principal de cette campagne est d'atteindre une immunité collective en vaccinant environ 80% de la population, sachant que le coronavirus ne pourrait

pas disparaître dans des mois, a-t-il expliqué.

Quant à lui, le sociologue Ali Chaâbani fait savoir que les Marocains d'aujourd'hui n'avaient jamais vécu une situation similaire auparavant.

Ils ont peut-être entendu parler d'épidémies qui ont tué des milliers de personnes, mais ils n'ont jamais vécu l'expérience difficile du confinement et de l'état d'urgence, a-t-il ajouté.

Il a déploré, dans ce contexte, un relâchement et une insouciance remarquables après la régression du virus, malgré les avertissements et orientations des spécialistes diffusés en continu par les différents médias. Le sociologue a regretté qu'un nombre important de citoyens circulent sans porter de masques, se permettent des câlins et des accolades et ne respectent pas la distance sociale dans les endroits publics et les moyens de transport comme si le virus était déjà éradiqué.

Pour que le succès réalisé dans l'endigement de la Covid-19 ne se transforme pas à une victoire illusoire, Ali Chaâbani a jugé nécessaire de continuer la sensibilisation au respect des mesures sanitaires.

La pandémie de Covid-19 n'est pas la première à porter un tel préjudice à la vie humaine et elle ne sera certainement pas la dernière. Mais est-ce que l'Homme a tiré la leçon de cette pandémie qui a prouvé que l'humanité entière emprunte le même bateau?

Création d'un nouveau groupe d'amitié parlementaire Portugal-Maroc

Un nouveau groupe d'amitié parlementaire Portugal-Maroc a été constitué récemment au Parlement portugais.

Ce groupe, dont la liste des membres a été dévoilée par l'Assemblée nationale, est constitué essentiellement de députés des deux principaux partis politiques portugais, le Parti socialiste et le Parti social-démocrate, en plus d'une représentante du CDS-PP (le Parti du Centre démocratique et social).

Ce groupe, qui a déjà tenu sa première réunion, est animé de la ferme volonté de travailler pour le renforcement des relations entre le Maroc et le Portugal, de favoriser la connaissance du Royaume, notamment en matière économique, commerciale et culturelle et d'améliorer la perception des Portugais sur la problématique migratoire qui a occupé

la scène médiatique en 2020.

Il convient de souligner que deux membres de ce groupe figureraient parmi les signataires de la lettre adressée au Premier ministre portugais Antonio Costa par un groupe de personnalités portugaises appelant leur pays à soutenir la position du Royaume en ce qui concerne la question du Sahara marocain.

Il s'agit du président du groupe d'amitié, Luis Leite Ramos, président de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable à l'Assemblée nationale, et du député et ancien vice-président du Parlement, Jorge Lacão, ancien président du groupe socialiste au Parlement.

Outre Luis Leite Ramos et Jorge Lacão, le nouveau groupe d'amitié parlementaire Portugal-Maroc est composé notamment de la vice-présidente du groupe, Maria Da



Luz Rosinha (Parti socialiste), présidente du Conseil fondateur de la Fondation CEBI, Alexandra Tavares de Moura (PS), directrice des services à l'école d'infirmières de Lisbonne et Lucia Silva (PS), ancienne présidente du conseil

du PS pendant deux mandats.

Le groupe comprend également Antonio Cunha (Parti social-démocrate), membre suppléant à la commission des affaires européennes, la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports, Paulo

Rios de Oliveira (Parti social-démocrate), membre suppléant de la commission des affaires étrangères et des communautés portugaises et Ana Rita Bess (CDS-PP), députée à l'Assemblée de la république du Portugal depuis 2015.

Omar Mahmoud Amar, professeur jordanien de droit international public

L'ouverture du consulat général du Sénégal à Dakhla traduit la qualité des relations historiques entre les deux pays



L'ouverture du consulat général du Sénégal à Dakhla traduit la qualité des relations historiques avec le Royaume du Maroc, a affirmé Omar Mahmoud Amar, professeur jordanien de droit international public.

Relevant que le Sénégal, un pays africain influent, a toujours soutenu la première cause nationale du Royaume, il a déclaré à la MAP que l'ouverture

de la représentation consulaire sénégalaise à Dakhla, dans le sud du Maroc, constitue un événement très important, car elle coïncide avec la célébration de l'indépendance du Sénégal, comme elle s'inscrit dans le contexte de la dynamique d'ouverture de 21 autres consulats généraux au Sahara marocain.

Il a estimé de même que l'ouverture de ces représentations diplomatiques au

Sahara marocain constitue une reconnaissance de la vision africaine de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, marquée par une forte coopération africaine et constitue un témoignage poignant sur la sécurité et la stabilité qui régissent dans les provinces du Sud du Royaume.

Ces initiatives consacrent également le statut et le rayonnement du Sahara marocain en tant que porte d'entrée du Royaume vers son continent, a ajouté l'universitaire, notant que Sa Majesté le Roi souhaite transformer cette région en un pôle de développement du Maroc dans le continent.

Evoquant les relations entre le Maroc et le Sénégal, Omar Mahmoud Amar a indiqué que les deux pays jouissent de liens exceptionnels et uniques à tous les niveaux, rehaussés par une profondeur historique, le Royaume du Maroc étant lié à la République du Sénégal par un solide partenariat stratégique à la faveur de la vision Royale visant à construire une Afrique unie et prospère.

Dans ce même contexte, le professeur de droit international a mis l'accent sur l'engagement permanent du Sénégal

aux côtés du Maroc dans la défense de sa cause nationale, ce qui s'est reflété dans la portée symbolique du discours prononcé en 2016 par Sa Majesté le Roi à partir de Dakar, au Sénégal, à l'occasion de l'anniversaire de la Marche Verte.

Par ailleurs, a-t-il souligné, le Sénégal est le huitième pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le groupe économique régional le plus intégré du continent africain, qui ouvre son consulat général au Sahara marocain, aux côtés du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de la Guinée équatoriale et du Libéria.

Il a signalé également que ces décisions diplomatiques souveraines constituent une reconnaissance de la marocanité du Sahara et sont conformes à toutes les règles et pratiques diplomatiques, en particulier la Convention de Vienne de 1963.

A ce jour, 22 pays de trois continents, dont 17 des différentes régions du continent africain, ont décidé d'ouvrir des consulats généraux dans les villes de Laâyoune et de Dakhla.

Le règlement de la question du Sahara au centre d'un entretien maroco-russe

Sergey Vershinin reçoit l'ambassadeur du Royaume à Moscou



Le règlement de la question du Sahara marocain a été au centre d'un entretien, mercredi à Moscou, entre le vice-ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergey Vershinin et l'ambassadeur du Maroc, Lotfi Bouchaara.

Selon un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères, «un échange de vues approfondi a eu lieu sur des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité de l'ONU, l'accent étant mis sur le règlement de la question du Sahara».

Il a été souligné, indique le communiqué, qu'une solution «juste et durable n'est possible que par des moyens politiques sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité».

«L'importance de la nomination dans les plus brefs délais d'un nouvel envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU et des progrès dans la reprise des négociations entre les parties a été notée», ajoute la même source, relevant «le rôle stabilisateur de la Minurso au Sahara».

Des experts américains soulignent la pertinence de la proclamation US sur le Sahara marocain

Des experts américains en droit et en relations internationales ont souligné, mercredi, la pertinence de la proclamation US sur le Sahara marocain, en affirmant que le soutien à l'autonomie sous souveraineté marocaine a été la politique suivie de longue date par les Etats-Unis sous plusieurs administrations.

Intervenant dans le cadre d'une conférence virtuelle organisée par l'Association de New York (NYC BAR) sur le sujet, Elliott Abrams, ancien haut diplomate américain et conseiller adjoint à la sécurité nationale de la Maison Blanche (2005-2009), a affirmé que l'actuelle administration américaine devrait maintenir et endosser la proclamation adoptée par son prédécesseur, étant donné que le Royaume du Maroc constitue "un fidèle allié stratégique de longue date" des Etats-Unis d'Amérique.

Elliott Abrams, qui est également spécialiste du Moyen-Orient au prestigieux think tank américain "Council on Foreign Relations", a mis en évidence le rôle de l'Algérie dans la perpétuation du différend régional sur le Sahara marocain, faisant remarquer que si ce n'était le soutien algérien flagrant au Polisario, ce conflit aurait pris fin depuis longtemps dans le cadre du plan marocain d'autonomie.

Il a également relevé que pour l'Algérie, la question du Sahara n'est ni plus ni moins un instrument pour porter atteinte au Maroc, et que son soutien aux séparatistes du Po-



lisario s'inscrit dans ce scénario.

Pour l'expert américain, contrairement au Maroc, l'Algérie n'a aucun intérêt national dans la question du Sahara, en ce sens que le pouvoir algérien instrumentalise le Polisario dans le cadre de sa rivalité hégémonique visant le Royaume.

Elliott Abrams a aussi rappelé que le territoire du Sahara n'a jamais été historiquement un Etat indépendant, et que le fait de vouloir le sectionner du Royaume du Maroc, comme cela est défendu par certains, ne ferait que déstabiliser un allié historique des Etats-Unis et contribuerait à l'instabilité

dans une région déjà en proie à l'insécurité.

Et d'ajouter, à ce propos, qu'il est très difficile de concevoir qu'un mouvement séparatiste autocratique comme le Polisario puisse aboutir à un Etat démocratique, comme certains l'avancent.

Selon lui, il est, de ce fait, dans l'intérêt des Etats-Unis de s'opposer à toute atteinte à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc.

De son côté, Eugene Kontorovich, professeur et directeur du Centre pour le Moyen-Orient et le droit international à la George Mason University, a tenu à rappeler

que les Etats-Unis d'Amérique continuent de reconnaître en ce moment même la souveraineté du Maroc sur le Sahara, et que c'est actuellement la politique américaine sur le dossier.

Pour lui, le président Joe Biden "n'a pas besoin d'endosser" la proclamation adoptée par son prédécesseur, en ce sens qu'il est "lui-même l'actuel président d'un pays qui reconnaît déjà cette souveraineté".

Le professeur Kontorovich a aussi souligné que la politique américaine sur le Sahara marocain "reste consistante avec le droit international", en

rappelant qu'un nombre important et grandissant de pays arabes et africains ont récemment ouvert des consulats au Sahara en signe de reconnaissance pleine et entière de la souveraineté totale du Royaume du Maroc sur cette région.

Les deux experts américains ont battu en brèche les thèses biaisées avancées par les autres panélistes participant à cette conférence, notamment un certain John Bolton et Christopher Ross, dont le parti-pris et les positions tranchées en faveur des adversaires de l'intégrité territoriale du Royaume sont connus de tous.

Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire crée trois nouvelles commissions thématiques

Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) a procédé, conformément à son règlement intérieur, à la reconstitution de ses commissions permanentes et à la mise en place de trois nouvelles commissions thématiques, et ce lors de sa réunion hebdomadaire de mardi au cours de laquelle les dossiers relatifs à la situation professionnelle de plusieurs magistrats affectés dans diverses juridictions du Royaume ont été passés en revue.

Au cours de cette réunion, le Conseil a procédé à la reconstitution de ses commissions permanentes, à savoir la commission "Moralisation et renforcement de l'indépendance de la justice", la commission "Elaboration des Etudes et rapports" et la commission "Gestion et suivi de la carrière des magistrats", indique le CPSJ dans un communiqué.

La réunion a également été marquée, souligne-t-on, par la mise en place de trois nouvelles commissions thématiques, en l'occurrence la commission en charge des élections des mem-

bres, magistrats, au sein du CSPJ, la commission "Digitalisation et modernisation" et la commission en charge de l'évaluation et de la révision du règlement intérieur du Conseil et des lois organiques relatives au pouvoir judiciaire.

Conformément à sa mission constitutionnelle et à la loi 100-13 l'instituant, le Conseil s'est enquis de ces dossiers dans le strict cadre des garanties accordées aux magistrats, selon les critères objectifs précisés dans la loi précitée, et dans le total respect de l'indépendance des magistrats, de l'honorabilité de leur fonction et de la défense des valeurs judiciaires et des principes de neutralité et d'impartialité, fait savoir la même source.

La reconstitution des commissions permanentes et la mise en place de nouvelles commissions, toutes composées et présidées par des membres du Conseil, s'inscrivent dans l'étape institutionnelle clé que vit actuellement le pouvoir judiciaire, et qui vise à donner au Conseil les outils et les instruments nécessaires pour une



gestion opérationnelle efficiente des dossiers qui lui sont soumis et pour répondre aux questions stratégiques prioritaires qui entrent dans le cadre de ses missions, relève le communiqué.

Et le Conseil d'ajouter qu'il a également débattu, pendant sa réunion, de la stratégie ambitieuse qui sous-tendra l'exercice des missions dont il a été

investi, inspirée de la vision et des Hautes orientations de Sa Majesté le Roi et qu'il poursuivra dans le respect des valeurs de la Constitution et des lois relatives aux fonctions judiciaires.

En adoptant cette stratégie, poursuit le communiqué, le Conseil entend contribuer, selon ses attributions, aux chantiers structurants de la

modernisation et de la moralisation du système judiciaire, de sa transparence et de son accessibilité, et d'œuvrer au renforcement de la confiance dans la justice et l'Etat de droit, notamment par le développement de canaux de communication avec les citoyens et les usagers du service public de la justice, conformément aux principes de bonne gouvernance.

Le CNDH et l'UNHCR s'allient pour renforcer les droits des réfugiés



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Maroc (UNHCR) se sont engagés à renforcer le système national de protection des droits des réfugiés.

A cet effet, la présidente du

CNDH, Amina Bouayach, et le représentant de l'UNHCR, François Reybet-Degat, ont signé une convention-cadre visant à concrétiser la volonté des deux parties à développer de nouveaux axes d'intérêt commun, a indiqué le conseil dans un communiqué, mercredi.

Il s'agit d'études relatives aux politiques publiques dans le domaine du droit des réfugiés, d'échange de données et de résultats de recherches et d'études, du suivi de la mise en œuvre des dispositions relatives aux droits des réfugiés et son évolution, du montage de projets de recherche, d'études

et des formations ou encore d'organisation de colloques, de conférences et de séminaires.

«Dignité, solidarité, respect, altruisme, ces valeurs pour le CNDH représentent plus que des principes abstraits ; elles représentent, pour nous, un engagement institutionnel fondamental envers les étrangers, abstraction faite à leur situation juridique et administrative», a affirmé à cette occasion Amina Bouayach.

De son côté, le représentant de l'UNHCR a relevé que la signature de cet accord est une étape importante dans la coopération très étroite entre le CNDH et le HCR concernant le travail d'asile au Maroc, notant qu'il s'agit également d'un important instrument de travail conjoint que mènent le CNDH et le HCR dans la mise en œuvre de la Politique nationale d'immigration et d'asile.

Les deux parties s'engagent ainsi à coopérer pour la mise en œuvre des actions et la capitalisation sur leur expérience en élargissant leurs champs de collaboration par l'instauration d'un plan d'action annuel faisant partie intégrante de cette convention, conclut le communiqué.

Le Maroc appelle à placer la lutte contre la drogue parmi les priorités des stratégies de relance post-Covid



Le Maroc a appelé à Vienne, à l'occasion de la 64^{ème} session de la Commission des stupéfiants (CND), à faire preuve de mobilisation pour que le problème mondial de la drogue figure en bonne place parmi les priorités des agendas et stratégies de relance post-Covid-19, mettant l'accent sur l'impératif "d'une coopération sous-régionale, régionale et internationale efficace et efficiente" face à ce fléau.

"Il est impératif de faire preuve de mobilisation pour que le problème mondial de la drogue figure en bonne place parmi les priorités des agendas et stratégies de relance post-Covid-19, étant précisé que la problématique de la drogue demeure une responsabilité partagée et doit être assumée, dans un cadre multilatéral au moyen d'une coopération sous-régionale, régionale et internationale efficace et efficiente comme le soulignent les documents politiques négociés et adoptés par consensus durant la dernière décennie", a affirmé l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès des organisations internationales à Vienne, Azzeddine Farhane, qui s'exprimait lors du débat du Segment Général de la session (12-16 avril).

Partant du principe de la responsabilité commune partagée, le Maroc, a affirmé l'ambassadeur, qui a pris part activement à la négociation de la déclaration adoptée lors de cette 64^{ème} ses-

sion sur l'impact de la pandémie sur la mise en œuvre des engagements en matière de lutte contre la drogue, accueille favorablement l'appel de la Commission aux Etats membres des Nations unies figurant dans le paragraphe 35, soulignant l'impératif de renforcer la coopération bilatérale, régionale et internationale pour lutter contre toutes les formes illicites du trafic de drogue pendant la période Covid et post-Covid-19, afin de consacrer l'idéal du «no one is left behind».

Fidèle aux engagements pris dans le cadre des instruments internationaux relatifs à la lutte contre le problème mondial de la drogue et à la déclaration ministérielle de 2019, le Royaume continue à assumer sa responsabilité pour promouvoir la sécurité, la santé et la prospérité que ce soit au niveau régional ou international, a-t-il soutenu.

L'ambassadeur a mis en avant, dans ce sens, les efforts déployés par le Maroc dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de lutte antidrogue globale et équilibrée, basée sur la réduction de l'offre et de la demande, la prévention de l'usage des drogues, l'accès au traitement de l'abus des drogues, ainsi que la coopération bilatérale et internationale, et ce malgré les contraintes engendrées par la propagation de la pandémie de Covid-19.

Il a fait observer que dans le nouveau contexte dicté par la crise sanitaire, les

autorités marocaines compétentes ont redoublé de vigilance et ont renforcé davantage leur coordination interservices, ainsi que la coopération opérationnelle avec les pays amis.

L'objectif étant de déjouer les plans criminels des réseaux de trafic illicite des drogues qui ont cherché, vainement, à exploiter le contexte du Covid-19 pour acheminer les drogues vers leurs destinations, en utilisant principalement les ensembles routiers, les nouvelles technologies de l'information, de communication dans la distribution des drogues, ainsi que l'emprunt des itinéraires lointains.

Sur le plan de l'accès au traitement des addicts, les autorités marocaines ont pu assurer, malgré le contexte de la pandémie de Covid-19, le suivi de l'approvisionnement de substances soumises au contrôle et déjouer ainsi leur détournement à des fins illicites, et ce grâce à l'étroite collaboration qu'entretient le Maroc avec l'organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) pour garantir la continuité du flux de l'approvisionnement en substances nécessaires, a indiqué Azzeddine Ferhane.

Il a souligné, de même, que plusieurs actions de sensibilisation ont été menées dans les milieux scolaires, en partenariat avec les autres départements, notamment le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Ensei-

gnement supérieur et de la Recherche scientifique, au sujet des risques et des conséquences néfastes inhérents à la consommation des drogues et des substances psychotropes.

L'ambassadeur a rappelé, en outre, chiffres à l'appui, les saisies opérées et les efforts engagés par les autorités marocaines contre le trafic illicite de stupéfiants, de manière générale, ainsi que le trafic illicite de substances psychotropes, de manière spécifique.

De même, les services marocains ont avorté, durant les trois dernières années, plusieurs opérations de trafic illicite de drogues qui ont été couronnées par la saisie de plus de 843 tonnes de résine de cannabis, 48.457.548 unités de psychotropes, 2.212.674 unités d'ecstasy, plus de 3 tonnes de cocaïne et environ 20 kg d'héroïne, a-t-il noté.

Le trafic de la drogue étant une menace mondiale, et donc transfrontalière par essence, la lutte contre ce phénomène n'est jamais autant bien servie qu'au travers l'option de la coopération, de l'entraide et l'échange d'informations entre les pays concernés, a-t-il plaidé.

"Cette lutte doit être menée loin de toute approche exigüe et non collaborative ayant des sous-bassements idéologiques et en déphasage avec notre objectif commun que nous défendons tous pour un monde exempt de drogue", a-t-il souligné.



La France frôle le cap des 100.000 morts

La France frôle le cap des 100.000 morts du Covid-19, alors que l'exécutif fait face à de nouveaux contre-temps pour sa "sortie de crise" avec le variant brésilien et le lancement contrarié pour le vaccin de Johnson & Johnson.

Le gouvernement a promis mercredi un "hommage" aux victimes de l'épidémie, sans donner de date.

"Toutes nos forces sont jetées dans la bataille contre l'épidémie, avec encore une fois, la stratégie de freinage et le développement de la vaccination, mais viendra évidemment ce moment de l'hommage et du deuil pour la Nation", a assuré le porte-parole Gabriel Attal, à l'issue des Conseils de défense et des ministres.

Emmanuel Macron, qui pourrait s'adresser aux Français d'ici la fin du mois selon une source gouvernementale, réunit de nouveau une partie du gouvernement jeudi à 18H00 en vue de la réouverture progressive et sous contrôle des terrasses de cafés et restaurants, ainsi que de certains lieux culturels, envisagée mi-mai.

Mais la situation sanitaire menace l'objectif fixé et le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, s'est refusé à confirmer ce calendrier, indiquant sur BFMTV que le 15 mai faisait seulement "partie des hypothèses".

Pour l'heure, "la troisième vague n'est pas derrière nous" et "le pic des hospitalisations n'a pas encore été atteint, cela signifie que nous avons encore devant nous des jours très difficiles", a prévenu M. Attal.

Le coronavirus a provoqué 99.805 décès en France depuis le début de l'épidémie, selon les chiffres des autorités mercredi soir, l'un des plus lourds bilans européens, et près de 6.000 malades du Covid-19 sont en réanimation, au plus haut depuis la mi-avril 2020.

Dans l'urgence, le Premier ministre Jean Castex a annoncé mardi



la suspension des vols entre le Brésil et la France jusqu'au 19 avril en raison des inquiétudes autour d'un variant, considéré comme plus dangereux, mais encore très minoritaire en France.

Les deux derniers vols Air France en provenance de Sao Paulo et Rio de Janeiro ont atterri peu avant 07H00 à Roissy.

Selon le ministre de la Santé, Olivier Véran, les contaminations comptaient "80% de variant d'origine britannique" et "un peu moins de 4% des variants brésilien et sud-africain".

Le gouvernement va présenter lundi de nouvelles restrictions pour les voyageurs des pays où, à l'instar du Brésil, "un variant particulièrement à risque est dominant" et qui

sont confrontés à "une explosion ou une dynamique très forte de l'épidémie", selon M. Attal. Avec de possibles "restrictions supplémentaires pour les déplacements" et "des mesures plus contraignantes à l'isolement".

Pour la Guyane, voisin du Brésil, et les territoires concernés par des variants, le gouvernement n'exclut pas "des mesures supplémentaires". Pour juguler l'épidémie, le gouvernement compte plus que jamais sur la campagne de vaccination.

Malgré l'annonce de Johnson & Johnson de retarder le déploiement de son sérum unidose, M. Attal a assuré que les 200.000 premières doses déjà arrivées en France seront "distribuées et administrées"

comme prévu aux plus de 55 ans.

A propos des doses AstraZeneca, il a répété que les autorités françaises avaient "confiance dans ce vaccin".

Dans le même temps, la France va bénéficier d'au moins sept millions de doses de vaccins de plus que prévu au deuxième trimestre, ont annoncé mercredi plusieurs membres du gouvernement, conséquence d'une accélération des livraisons de Pfizer/BioNTech à l'Union européenne.

Jusqu'à présent, une personne majeure sur cinq (22,1%) a reçu une première dose et 7,8% deux doses. Le gouvernement table sur 20 millions de vaccinés au 15 mai.

L'impact psychologique de la crise et du confinement sur les en-

fants et les adolescents a été évoqué mercredi après-midi par Emmanuel Macron au service de pédopsychiatrie du CHU de Reims. Il y a annoncé la mise en place d'un forfait de 10 séances chez un psychologue, préparées pour les enfants dont la santé psychique est affectée par la crise. "On voit monter quelques choses qu'on n'avait pas connu au premier confinement, une anxiété et des angoisses chez les plus jeunes qui se sont traduites dans les chiffres", a souligné le chef de l'Etat, en citant une hausse de 40% des urgences pédiatriques.

Un mal-être qui touche aussi les adultes. Selon Santé publique France, un tiers des Français rapportent encore des états anxieux ou dépressifs.

La Suisse allège ses mesures anti-Covid à contre-courant d'une grande partie de l'Europe

En dépit d'une mauvaise situation épidémiologique, la Suisse va rouvrir lundi ses terrasses de restaurant, ses cinémas ou ses salles de sport, contrairement à ce qui se passe dans une bonne partie de l'Europe.

"À compter du lundi 19 avril, moyennant certaines restrictions, il sera de nouveau possible d'organiser des manifestations accueillant du public, par exemple dans les stades, les cinémas ou les salles de concert et de théâtre. Les activités sportives et culturelles à l'intérieur seront aussi à nouveau autorisées, y compris certaines compétitions. Enfin, les restaurants pourront rouvrir leurs terrasses", a in-

diqué le Conseil fédéral dans un communiqué.

Pourtant, le gouvernement fédéral reconnaît que "la situation épidémiologique reste fragile et s'est même détériorée ces dernières semaines" et qu'il est trop tôt pour mesurer l'impact des fêtes de Pâques sur la dynamique de la pandémie dans le pays alpin.

Alors pourquoi ouvrir ? Alain Berset, le conseiller fédéral en charge de la santé a rendu un hommage vibrant à la population, estimant que grâce au comportement responsable de la majorité des Suisses, il avait été possible d'alléger progressivement les restrictions imposées en février face à

une situation qui se dégradait fortement.

"C'est vraiment une question de confiance entre nous, en Suisse, que nous mettions ces mesures en oeuvre", a souligné le conseiller au cours d'un point de presse. Il a insisté sur la nécessité pour la population de continuer à appliquer les gestes barrière et de ne pas prendre la levée partielle des mesures annoncée mercredi comme un signal que tout est permis.

Une interprétation qui avait plongé la Suisse dans une terrible deuxième vague d'infections après un été hédoniste, alors que le pays avait relativement bien géré le début de la pandémie.

Cette fois-ci, "nous avons pu garder le contrôle de la pandémie", a souligné le conseiller fédéral, qui a constaté que les réouvertures très partielles décidées en mars "n'ont pas provoqué de hausse massive des infections", permettant de poursuivre le mouvement. Et à la carotte vient s'ajouter le bâton: "en fonction de l'évolution dans les hôpitaux, il n'est pas exclu de devoir revenir sur les assouplissements", souligne le communiqué.

Actuellement, le taux d'infections quotidiennes est à peu près équivalent à celui que l'on trouve en Italie et en Allemagne, mais il est inférieur à la moyenne de l'Union européenne et

trois fois inférieur à celui de la France.

Autre argument en faveur d'un allègement des mesures de restriction, le gouvernement estime que la campagne de vaccination avance bien. Près de la moitié des plus de 80 ans et environ 30% des 70 à 79 ans sont complètement vaccinés et de plus la recrudescence des hospitalisations "reste relativement faible" et le taux d'occupation des unités de soins intensifs stable.

La Suisse -qui compte environ 8,6 millions d'habitants- a administré 1,8 million de doses de vaccins et 686.000 personnes ont maintenant eu leur deux doses de vaccin Pfizer/BioNTech ou Moderna.

Le FMI demande un nouvel effort budgétaire à l'Europe pour surmonter la crise

Le directeur Europe du Fonds monétaire international, Alfred Kammer, a appelé mercredi les pays européens à donner "un coup de collier" en fournissant plus d'aide budgétaire en 2021 et 2022 pour surmonter la crise et réduire son impact à long terme.

Pour l'heure, l'économie européenne est confrontée à plus de "risques à la baisse à court terme" que de chances d'amélioration en raison des mutations du Covid-19 et du retard pris dans la campagne de vaccination, a souligné le FMI à l'occasion de la publication de son rapport régional dans le cadre de ses réunions de printemps. "Réflétant les vagues d'infection et le rythme des vaccinations, la reprise économique en Europe est toujours hésitante et inégale", a résumé Alfred Kammer. "Pour fin 2021 et 2022, nous suggérons un coup de collier supplémentaire (...) parce que, in fine, c'est ce qui va déterminer si nous parviendrons à limiter les pertes de PIB, si celles-ci seront plus importantes ou moins importantes que ce que nous projetons", a-t-il dit au cours d'un entretien avec l'AFP.

Un effort "concerté" sera "énormément bénéfique pour tout le monde", a-t-il argué, relevant que l'Europe disposait encore d'un espace budgétaire si elle était confrontée à de nouveaux chocs.

Le FMI table sur une croissance de 4,5% cette année en Europe. Mais la croissance du PIB européen ne reviendra pas à son niveau d'avant pandémie avant 2022 et à condition que les vaccins "soient largement disponibles à l'été 2021 et tout au long de 2022", a souligné M. Kammer, mettant en avant la grande incertitude entourant ces prévisions.

Accélérer la production et la



distribution des vaccins "est le défi le plus critique à ce stade" et "les décideurs politiques doivent continuer à fournir une aide d'urgence pour soutenir les ménages et les entreprises", estime ainsi l'institution de Washington.

Pour autant, "il ne s'agit pas d'un appel à augmenter les dépenses de manière (...) permanente mais d'un coup de pouce bien ciblé et temporaire", a commenté Alfred Kammer.

Les pays doivent stimuler la reprise par des investissements "verts" pour générer une croissance durable et respectueuse de l'environnement. "En ce qui concerne la restructuration de l'économie, nous ne savons pas

combien de temps cela va prendre", a admis Alfred Kammer. "Ce que nous savons, c'est que le soutien budgétaire doit se poursuivre en 2021 et 2022". Il a jugé le plan de relance de l'UE "suffisant à ce stade", à condition qu'il soit effectivement mis en oeuvre. "Le plus tôt sera le mieux", a-t-il dit. "De nouveaux retards dans sa mise en oeuvre doivent être évités", a-t-il ajouté alors que ce plan pourrait apporter 1,5% de croissance supplémentaire d'ici 2023.

Pour l'heure, les pays de l'UE n'ont pas encore tous ratifié ce fonds de relance de 750 milliards d'euros, financé par une dette commune inédite et laborieuse-

ment négociée l'été dernier. La justice allemande menace de bloquer cet instrument en raison de doutes sur sa légalité.

Alfred Kammer a toutefois souligné qu'il était "important" que les pays se donnent du temps pour élaborer de bons projets.

Le FMI a calculé qu'un soutien supplémentaire, représentant 3% du PIB sur 2021-22, pourrait augmenter le PIB d'environ 2% d'ici la fin de 2022. A moyen terme, les effets de la crise seraient réduits "de plus de la moitié", a-t-il expliqué.

En d'autres termes, plus la reprise sera rapide, moins les effets de la crise seront durables.

Le Fonds est particulièrement

inquiet de la possibilité que des personnes ayant perdu leur emploi au cours de la pandémie n'en retrouvent pas à l'avenir. "Il est important de travailler sur la cohésion sociale et le contrat social", a déclaré à l'AFP Alfred Kammer, rappelant que la crise avait exacerbé les inégalités et touché plus durement les jeunes, les femmes et les personnes peu qualifiées. S'agissant des jeunes, il est nécessaire "de leur administrer une dose équitable d'opportunités et de les préparer à ces opportunités".

Si ces problématiques n'étaient pas adressées, les pays pourraient s'exposer à des troubles sociaux, estime le FMI.

La Belgique reporte l'administration du vaccin Johnson & Johnson



La Belgique a décidé de reporter l'administration des doses du vaccin Johnson & Johnson qui devait commencer vendredi, ont annoncé mercredi les autorités sanitaires dans un communiqué.

Le gouvernement veut attendre l'avis de l'Agence européenne des médicaments (EMA), qui doit se prononcer la semaine prochaine sur ce vaccin dont l'utilisation a été suspendue aux Etats-Unis et en Afrique du Sud en raison de l'apparition rare de graves caillots sanguins, a précisé à

l'AFP une porte-parole du ministère belge de la Santé.

Le laboratoire a décidé de retarder le déploiement en Europe de son vaccin unidosé anti-Covid Janssen. Il avait été le quatrième à obtenir une autorisation de l'EMA le mois dernier.

La Belgique, qui a reçu lundi une première livraison de 36.000 vaccins Johnson & Johnson, devait procéder à de premières injections ce vendredi, et d'autres étaient planifiées dans le courant de la semaine prochaine.

"En raison de l'approvisio-

nement limité en avril, cette décision (de report) n'aura pas d'impact significatif à court terme sur la stratégie de vaccination dans notre pays", précise le communiqué de la Conférence interministérielle Santé publique, qui regroupe autour du ministre de la Santé Frank Vandenbroucke ses homologues des entités fédérées.

La France a de son côté annoncé mercredi que ce vaccin serait administré aux personnes âgées de plus de 55 ans, comme c'est déjà le cas pour celui d' AstraZeneca.

Libé Ramadan



Au Liban, ils ont survécu à la guerre civile mais sont terrassés par la crise

Durant les longues années de la guerre civile libanaise, Abla Barotta et sa famille se précipitaient au sous-sol pour se mettre à l'abri des bombardements et des tirs d'obus. Mais dans un Liban en plein effondrement, quel refuge pour échapper à la pauvreté?

Dans son appartement d'un vieux quartier de Beyrouth, la quinquagénaire s'est remise de ses blessures du 4 août, quand l'explosion meurtrière du port a ravagé la moitié de la capitale, et son foyer a pu être rebâti grâce à des ONG. Pendant le conflit qui a déchiré le Liban entre 1975 et 1990, "on avait peur de mourir tué par un obus ou un franc-tireur", se souvient Mme Barotta.

"On entendait les bombardements, on se cachait dans la maison ou dans les abris. Mais, aujourd'hui, comment se cacher de la faim? De la situation économique? De la Covid? De nos dirigeants?", déplore cette mère de trois enfants.

Pour de nombreux Libanais, avec la dépréciation historique de la monnaie, les restrictions bancaires draconiennes et l'inflation galopante, leur nation vit peut-être aujourd'hui une situation plus grave encore que les jours noirs de la guerre civile.

Le petit pays du Proche-Orient marque mardi le 46e anniversaire de ce conflit.

Le 13 avril 1975, les premiers affrontements éclataient entre partis chrétiens et factions palestiniennes appuyées par des partis de gauche et musulmans.

Quinze années durant, les fronts vont se multiplier et la guerre impliquera des acteurs régionaux.

Le Liban multiconfessionnel se morcelle, les communautés se barricadent dans leurs ré-

gions. Les miliciens font la loi, recevant des armes et surtout de précieux dollars des soutiens étrangers.

Mais les escalades sont ponctuées de périodes d'accalmie, offrant un semblant de normalité. L'économie continue de tourner et les commerces rouvrent dès qu'ils le peuvent.

"Malgré les horreurs de la guerre (...), nos besoins étaient couverts", assure Mme Barotta.

Le conflit, qui a fait plus de 150.000 morts et 17.000 disparus, prend fin en 1990. Les seigneurs de guerre troquent leur treillis militaire pour le costume-cravate, enchaînant les postes au gouvernement et au Parlement sans jamais construire un Etat de droit et des institutions dignes de ce nom.

Jusqu'à ce que l'édifice bancal s'écroule, avec l'effondrement économique de l'automne

2019, malgré les mises en garde cette année-là d'un mouvement populaire inédit qui dénonce la corruption et l'incompétence des dirigeants.

Aujourd'hui, 55% des plus de quatre millions de Libanais vivent sous le seuil de pauvreté, avec moins de 4 dollars par jour, selon l'ONU.

"Nous n'avions jamais vécu ça, une telle crise économique, l'inquiétude de savoir ce qu'on allait manger le lendemain", estime Mme Barotta dans sa salle à manger encombrée par des meubles en bois sombre.

Ces dernières semaines, des rixes ont eu lieu dans des supermarchés entre des clients à la recherche de produits subventionnés, comme l'huile ou le riz. Les pénuries s'enchaînent et trouver certains médicaments ou du lait pour bébé relève du parcours du combattant.

La Covid-19? Une plaie de plus pour ce petit pays qui compte à ce jour près de 500.000 cas et plus de 6.600 morts.

Malgré l'urgence, les politiciens restent absorbés par leurs querelles. Le pays attend depuis des mois la formation d'un nouveau gouvernement qui ne vient pas. La communauté internationale s'agitte en vain.

A la crise économique s'est ajoutée la gigantesque explosion le 4 août 2020 de centaines de tonnes de nitrate d'ammonium —stockées en pleine ville depuis des années au mépris des risques—, qui a fait plus de 200 morts et des milliers de blessés.

Dans son quartier de Karantina, accolé au port, Jean Saliba, 63 ans, énumère le nom des familles qui ont perdu un proche.

Huit mois après la tragédie, des volontaires s'activent encore pour finir les reconstructions.

"Nous n'avons pas vu l'Etat", accuse le sexagénaire. Sans "les aides (...) des ONG, les

gens n'auraient pas la force de persévérer."

Pour ce père de trois enfants, la guerre civile est "une goutte d'eau dans un océan" comparée aux horreurs vécues ces derniers mois.

Pendant la guerre, se souvient-il, les gens reprenaient le travail quand les bombardements se tassaient ou quand une trêve était décrétée.

"Mais aujourd'hui, qui peut gagner de l'argent?", s'interroge-t-il, alors que le taux de chômage frôle les 40%.

Il vit grâce à une petite échoppe où il vend des tickets de loto. "Il n'y a plus de travail, économiquement, on est fini. On est un pays qui vit de la mendicité."

A l'autre bout de la ville, Victor Abou Kheir tient un petit salon de coiffure.

Depuis 1965, la décoration n'a pas changé: les mêmes fauteuils rétro en cuir noir, les miroirs vitrés, l'éclatant formica blanc.

Pendant la guerre, il a été kidnappé et on a tiré sur sa boutique. Quand les bombardements s'intensifiaient, il baissait son rideau.

Mais pour l'homme de 77 ans au crâne dégarni, ce passé est "plus clément" que le quotidien de 2021.

"Aujourd'hui, nous sommes confrontés à la faim (...) Certains jours, je n'ai qu'un ou deux clients."

Les restrictions bancaires sur les retraits et l'effondrement de la livre face au dollar attisent sa colère.

"Comment peuvent-ils prendre l'argent des gens? Le labeur de toute une vie placée" dans les banques, s'emporte-t-il.

Assis sur le trottoir devant sa boutique, il attend des clients qui ne viennent pas. "Personne n'aime la guerre. Mais c'était des jours meilleurs."



Aujourd'hui, 55% des plus de quatre millions de Libanais vivent sous le seuil de pauvreté, avec moins de 4 dollars par jour, selon l'ONU

Le livre

Je reviens vers ma mère. – En route, maman, il est grand temps. Papa est déjà dans la voiture.

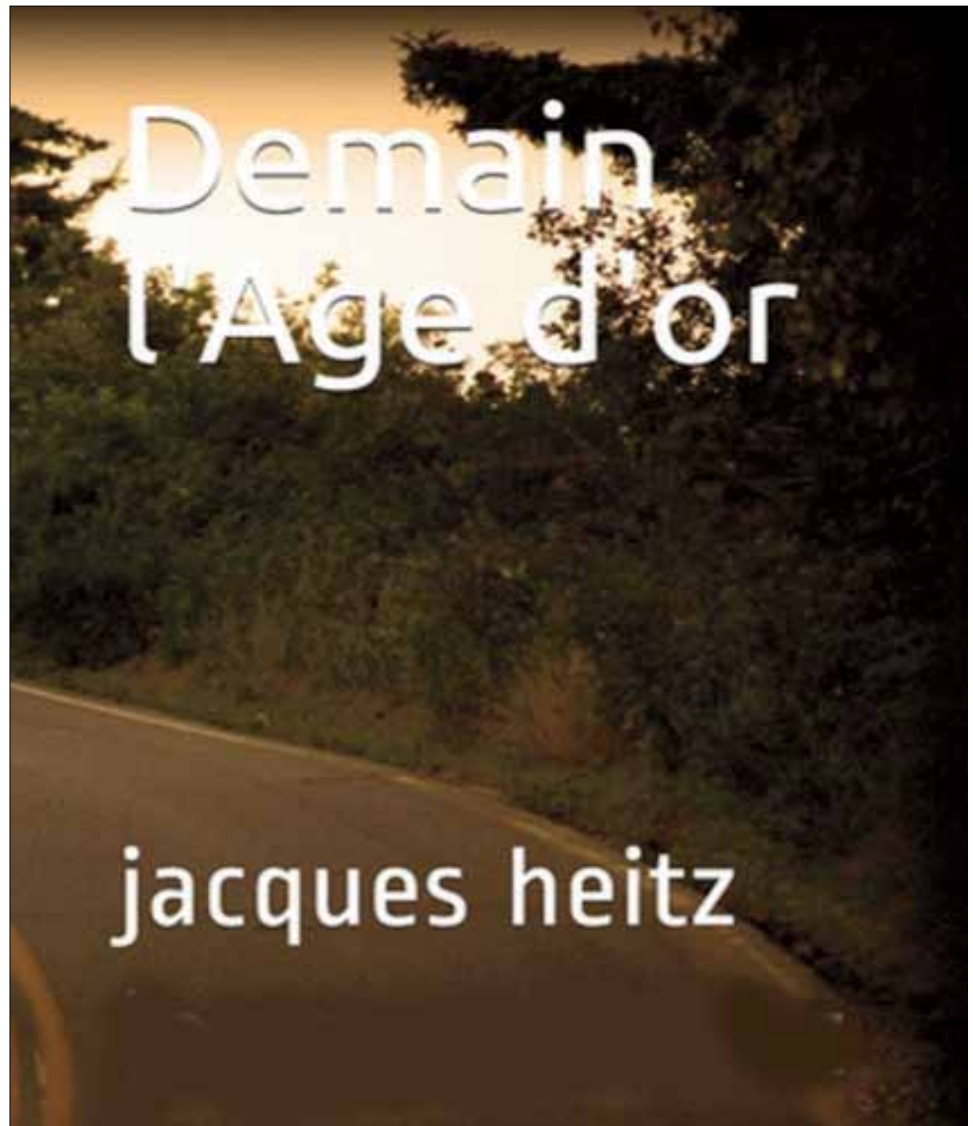
- Je ne pars pas. Non, je ne pars pas.

- Il le faut. Viens !

- Ingrat ! Je ne te pardonnerai jamais. Tu ne m'as jamais aimée et maintenant tu veux me mettre en prison ! □ Je me voudrais cadenassé, blindé, inaccessible aux émotions. Je la prends par les épaules, elle hurle, se débat, appelle ma sœur au secours. Liliane surgit en chemise de nuit, terrorisée. Ma mère essaie d'échapper à mon étreinte, veut me frapper. Je me raidis encore, les yeux brouillés, le cœur chaviré, la gorge dans un étouffement. Je la pousse dans le couloir. Elle n'a presque plus de forces, je me contrôle pour ne pas lui faire de mal. Elle s'accroche, résiste, griffe les murs en me maudissant. Liliane pleure. J'ai ceinturé ma mère, je la porte presque. Et soudain, en se débattant, elle heurte un cadre de son bras, son pauvre bras maigre, et le fait tomber. Le tableau explose sur le sol comme un coup de tonnerre. La vieille femme, saisie, se calme d'un coup et nous contemplons sur le sol, dans les débris de verre, la photographie de deux très jeunes enfants – les tiens, Maman. Côte à côte, Liliane et Olivier, 55 ans plus tôt, en barboteuse. Elle a 5 ans, moi 3. Les visages rieurs sont tout frais, tout lisses, tout ronds. □

- Il faudra balayer, dis-je en entraînant ma mère qui, choquée, ne résiste plus. Le bruit a certainement éveillé Odile mais elle ne sort pas de sa chambre. Parce que nue ? Parce qu'étrangère ? J'ai claqué les portières, la voiture démarre, je franchis la grille où, immobile, le cœur déchiré, se tenait ma mère à chaque fin de vacances, contemplant son fils qui s'éloignait pour des mois. □ En voiture, elle ne supporte ni les tournants, ni la climatisation ni les vitres □ baissées. Des tournants, il y en a beaucoup jusqu'à Avignon et le soleil tape déjà dur. Je guette ma mère dans le rétroviseur. Les calmants ont eu raison de sa révolte. Morne, affaissée, ses yeux se ferment bientôt. Sa tête part en arrière, sa mâchoire pend et elle s'endort.

J'ai conduit doucement jusqu'à l'autoroute. Arrivé à l'A7, je force, j'ai le diable aux trousses. Vers quel chaos, quel néant ? Papa, Maman, je vous aime, vous m'avez donné la vie, je vous emmène vers la mort, c'est ainsi, par-



donnez-moi, je n'y peux rien. L'Eden c'est fini !

Bienvenue à Bruxelles. Ciel gris. 15 degrés de moins qu'à Manosque. L'été est déjà fini ? Peut-être n'a-t-il jamais commencé... Je me gare devant le Palais Royal, aussi lugubre et monumental qu'à l'autre bout de la rue de la Régence le Palais de Justice. C'est un vieillard boitillant qui s'extrait péniblement de la voiture, les yeux rouges, le dos et les jambes en compote après le long voyage d'hier. Quelques minutes de marche vers la Place Royale et sa statue de Godefroy de Bouillon et le vieillard a disparu, il ne boite plus, c'est un homme qui se veut en pleine forme qui passe devant le musée de peinture. Dès que j'aurai un peu de temps, je viendrai contempler encore une fois la sérénité des Vierges à l'enfant de Memling ou Van der Weyden,

l'opulence des femmes de Rubens ou Jordaens. Et surtout les chefs-d'œuvre de Brueghel. Lui ne s'enfermait pas dans une bulle de l'Age d'Or pour peindre des Madones tranquilles et des donateurs en prière, il rendait compte de l'Age de Fer, son pays ravagé par les Espagnols, à une époque où les gibets se faisaient plus nombreux que les arbres.

L'église du Sablon, toute noire dans mon enfance est devenue blonde. Paul Claudel y venait pieusement s'agenouiller sur le prie-dieu surmonté d'une petite plaque le commémorant. Sur la place, on flâne, on chine dans le marché des brocanteurs, des antiquaires. Bruxellois ou touristes, j'entends parler les langues les plus diverses. La capitale de l'Union européenne est devenue une Babel (encore Brueghel). Il y a foule et je me fraie lentement un

passage vers la Grand-Place. Non loin habite Pétrus van Ruysbroek, Pétrus l'Admirable, l'ami de toujours à qui je rends visite aujourd'hui.

A dix mètres devant moi soudain, je crois apercevoir sa silhouette de dos. Des sacs de provision à la main, il s'avance sans s'attarder aux vitrines. Je force l'allure malgré mes muscles courbatus. Je veux le rejoindre mais une intuition me retient. Pétrus s'est arrêté devant une librairie, seul commerce qui retient son attention et un homme s'est immobilisé lui aussi. Je fais de même, j'observe. Quand mon ami se remet en marche, l'homme continue à le suivre. Arrivé à son immeuble rue de Dinant, Pétrus y pénètre et l'inquiétant inconnu reste posté sur le seuil.

(A suivre)

Santé et bien-être

3 façons de marcher pour calmer le mental

En plus d'être un excellent moyen de lutte contre la sédentarité, marcher est bon pour le mental. Parfait pour évacuer le stress de cette période de pandémie. Découvrez les trois façons de marcher qui vont vous aider à vous relaxer.

Facile et accessible à tous sans modulation, la marche apporte non seulement tous les bienfaits d'une activité physique (à condition de la pratiquer régulièrement) mais elle aide aussi à s'extraire des soucis du quotidien et à apaiser son mental. Voici trois façons de chasser le stress en marchant conseillées par Carole Serrat, coach de vie et sophrologue.

La marche consciente : Pour chasser soucis et tensions

Le principe est simple : on se concentre sur chaque pas en adoptant quelques règles posturales et en coordonnant sa respiration.

On relève bien la tête et on dirige le regard vers l'avant pour permettre à la colonne vertébrale de conserver sa courbure naturelle.

On écarte les épaules pour avoir une bonne amplitude respiratoire.

Pendant la marche, on sent la jambe se déplacer, et le pied se poser par terre. Il est préférable d'attaquer le pas avec le talon puis de dérouler le pied complètement jusqu'aux orteils.

Chaque fois qu'on soulève un pied, on prend une large inspiration et dès qu'il touche le sol, on expire.

Puis on inspire à nouveau dès que l'autre pied se soulève.

À l'inspiration, on sent que l'on prend de l'air frais, neuf.

À l'expiration, on imagine que l'on dépose sur le sol ses tensions, sa fatigue et ses



pensées parasites.

La marche rapide : Pour activer les endorphines

Non seulement elle améliore le rythme cardiaque (et aide à brûler des calories) mais, en plus, elle permet de réguler la respiration et d'activer la sécrétion des endorphines, les hormones du bien-être.

On regarde droit devant, on baisse les épaules, que l'on maintient en arrière afin de bien dégager la poitrine et ainsi mieux respirer. Les bras, qui font office de balancier, forment un angle à 90° et les poings sont fermés mais l'ensemble du corps reste souple.

On pose le talon, on déroule le pied et on pousse avec les orteils en sollicitant les muscles du mollet pour aider à la propulsion. Le mouvement des bras entraîne celui des jambes. Pour augmenter sa vitesse, il est conseillé de faire des enjambées plus petites, plus rapides.

On inspire sur 3 temps par le nez et on expire sur 3 temps par la bouche jusqu'à ce que le ventre soit complètement rentré, de façon à bien vider l'air des poumons.

La marche Afghane : Pour gagner en calme intérieur

La marche afghane est une technique

qui consiste à synchroniser les pas et la respiration. Elle apporte une quantité d'oxygène plus importante ainsi qu'un grand calme intérieur. Durant toute la marche, on se tient bien droit et on compte mentalement.

On respire profondément par le nez sur 3 pas.

On bloque la respiration et on reste en apnée poumons pleins sur le 4 e pas.

On expire sur les 3 pas suivants.

On reste en apnée poumons vides sur le 4 e pas.

On continue en gardant ce rythme, qui peut être maintenu sur de longues distances.

Recettes

Fondant au chocolat à la betterave

Ingrédients :

Pour 6 personnes environ
200 g de chocolat pâtisseries
200 g de betteraves (cruées ou cuites)
3 œufs
80 g de sucre roux
80 g de farine
1/2 sachet de levure chimique
40 g de beurre
1 pincée de sel

Les étapes :
1. Dans un premier temps, mettez votre four à préchauffer à 150° (th.5).

2. Coupez votre tablette de chocolat en petits morceaux et faites-le fondre au bain-marie. Lorsque celui-ci est fondu, retirez la casserole du feu.

3. Ajoutez le beurre et mélangez délicatement jusqu'à ce que le tout soit homogène. Réservez.

4. Dans un récipient à part, battez les œufs et le sucre roux jusqu'à obtenir une petite mousse. Idéalement, faites doubler de volume votre mélange, votre gâteau n'en sera que plus moelleux (cette étape est plus facile avec un robot électrique).

5. Mélangez et tamisez la farine et la levure, puis intégrez-les délicatement au mélange œufs + sucre.

6. Incorporez le chocolat tout en mélangeant

7. Râpez la betterave si celle-ci est crue ou râpez-la en purée si elle est cuite. Ajoutez-la au mélange.

8. Beurrez et farinez votre moule, ou bien chemisez-le avec du papier sulfurisé.



Art & culture

Attaqués pour contrefaçon par des éditeurs, ils plaident l'amour immodéré des livres

Ils façonnaient des copies "pirates" pour pallier une offre légale de livres numériques insuffisante à leurs yeux en 2010: des lecteurs, attaqués en justice par les plus grandes maisons d'édition françaises pour contrefaçon, ont plaidé mercredi devant le tribunal de Nanterre leur amour immodéré de la littérature. Depuis mercredi matin, douze hommes et femmes sont jugés pour avoir scanné des livres et les avoir proposés en téléchargement gratuit, en violation du droit d'auteur et en bande organisée sur le site www.TeamAlexandriz.org. La peine maximale encourue est de cinq ans d'emprisonnement et 500.000 euros d'amende.

Face aux prévenus, sont représentés des géants de l'édition dont Flammarion, Grasset, Gallimard, Actes Sud, Hachette, Albin Michel. Une "union assez unique" de maisons d'édition concurrentes s'est portée partie civile dans ce procès, a relevé un des avocats de ces sociétés, Me Richard Malka.

A la barre, les auteurs des contrefaçons ont maintenu avoir participé à la numérisation d'ouvrages pour pouvoir

simplement les relire "en vacances" sans alourdir leurs bagages ou "sans les abîmer".

"L'offre numérique n'existait pas à l'époque", il y a plus de dix ans, a justifié Bruno B., au domicile duquel les enquêteurs ont retrouvé 6.905 ebooks "marqués au sceau de TeamAlexandriz", a rappelé le président d'audience. Les prévenus s'échangeaient sur un forum de discussion des "astuces" pour "fabriquer des ebooks", utiliser des logiciels de piratage ou passer outre les protections numériques du droit d'auteur, a détaillé le président d'audience.

L'équipe du site sur lequel se trouvait plus de 2.000 contrefaçons d'ouvrages se targuait de "pallier l'absence d'initiatives" des éditeurs en matière numérique. Le livre numérique est "plus cher qu'un livre de poche", impossible à partager avec des amis ou des proches en raison d'un système de protection et les "copies pirates" sont souvent illisibles", ont encore argué les prévenus. "Je pensais à tous ces lecteurs potentiels qui seraient intéressés par ces livres orphelins qu'on ne trouve plus en pa-



pirer", a encore plaidé Bruno B., âgé de 52 ans, qui a dit travailler "sur un projet européen d'échange entre véhicules intelligents". "On n'acquiert pas un format mais une oeuvre et donc l'oeuvre doit être rémunérée", a répliqué à la barre une responsable juridique de Gallimard.

Les "pirates" ont également allégué que le site était à l'origine privé et circonscrit à une dizaine de membres, avant d'être ouvert au public à l'initiative d'Androgyne3, l'instigateur principal du réseau, dont la véritable identité n'est pas connue. Le site, aujourd'hui hors ligne, n'avait pas de finalité lucrative. "J'ai un peu du mal à croire qu'il s'agissait d'un club de lecture", a dénoncé le responsable de Gallimard, "car on n'a pas de discussion sur le fonds des ouvrages".

En 2011, plusieurs maisons d'édition, ainsi que le syndicat national de l'édition, ont porté plainte contre X après avoir découvert ce site. Dans son catalogue illicite, figuraient essentiellement des best-sellers: la saga Harry Potter, Millénum ou encore le prix Goncourt "L'Art français de la guerre" d'Alexis Jenni.

Les investigations ont mis au jour un modus operandi "fastidieux", a relevé le président d'audience: les membres scannaient des ouvrages depuis leur imprimante domestique, "nettoyaient" les fichiers PDF à la qualité souvent médiocre puis les téléchargeaient sur un serveur. "Certains ont même laissé tomber" devant l'ampleur de la tâche, a malicieusement noté le magistrat.

Douze membres - sur les 32 actifs selon l'avocate des parties civiles Lorraine Gay - ont été identifiés par la Befi (Brigade d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information), qui a dénombré environ 4.700 membres en 2012.

Dans cette affaire, "le préjudice est très important", a souligné la représentante de Gallimard, les contrefaçons ayant "porté atteinte à la rémunération des auteurs" ainsi "qu'à la diversité culturelle, les gros succès permettant de financer d'autres auteurs" normalement. Le marché du livre en France représentait, avant la pandémie, 2,8 milliards d'euros dont environ 8% provient des recettes du livre numérique, a rappelé le président d'audience.

Mouad Moutaoukil : Aujourd'hui plus que jamais, se confiner dans l'amour peut être réellement salvateur

Amour ou Amours ? La question vaudrait apparemment le détour. Le premier, le singulier, est devenu la règle dans l'imaginaire de tous car mis à toutes les sauces et le deuxième, un pluriel aux allures d'un barbarisme, est une sacrée-profane exception. Mouad Moutaoukil, écrivain et étudiant en médecine, s'est aventuré avec "Amours", un recueil de sept nouvelles, à braver ce singulier si cher à la littérature ambiante en racontant l'amour dans tous ses états, le pluralisant pour ainsi dire tout court. Quant à sa démarche, son leitmotiv et le pourquoi de son odyssee artistique, il les explique en ces cinq questions posées par la MAP.

La notion d'"Amour" au pluriel, connue de tous, se définit-elle elle-même ou a besoin d'un écrivain, jeune comme vous, pour le faire ?

Mon recueil ne s'est à aucun moment tracé pour fin de définir la notion de l'amour. Bien que connue de tout le monde, et depuis très longtemps, elle demeure une notion incernable, qui a besoin de la vision, de la pensée et surtout du ressenti de chacun pour pouvoir éventuellement être définie. La nouveauté qu'apporte mon recueil est probablement cette forme au pluriel qui est, à mon avis, la forme originale de l'amour. Aimer une seule fois au cours de sa vie, avoir une seule et unique passion est extrêmement rare et relève de l'utopie. Nous sommes des êtres débordants d'amour et de sensibilité. Je ne comprends pas pourquoi on s'acharne à vouloir vivre l'amour au singulier, cela va à l'encontre des valeurs de partage et de liberté que recèle en son cœur même ce concept.



Les sept nouvelles de votre recueil dénotent un style lapidaire mais néanmoins maniéré. Est-ce une façon de vulgariser l'Amour pour les lecteurs ?

A travers mes nouvelles, j'ai voulu, plutôt que le vulgariser, sacrifier l'amour. On assiste actuellement à une banalisation de ce sentiment magique, on pense son être révolue, on mène des vies chargées, pleines d'activités et d'occupations, mais dénuées d'amour. On croit qu'il est dépassé de parler d'amour, d'écrire sur l'amour, ou pire encore, d'aimer. On a presque honte de dire "je t'aime", on le chuchote alors qu'on devrait le crier haut et fort, puisque finalement c'est ce qui fait notre humanité. Maintenant plus que jamais, se confiner dans l'amour peut être réellement salvateur.

Des termes scientifiques comme "énur-

pie", "chance" ou "crise d'asthme" etc..., sont finement employés dans certaines parties de votre œuvre. Ne dévoieraient-ils pas l'ombre du médecin que vous êtes et l'amour, peut-être, que vous vouez à votre métier ?

Certainement, tout écrivain s'inspire, qu'il le veuille ou pas, de son vécu et de ses connaissances. La médecine occupe une grande partie de ma vie, et de la vie de tout un chacun d'ailleurs.

Je n'ai pas voulu entrer dans les détails ou la technicité, mais il existe des concepts en médecine que tout le monde devrait connaître, et que j'ai essayé de mentionner dans l'une ou l'autre de mes nouvelles ; comme les premiers signes des maladies sexuellement transmissibles, le chancre syphilitique en l'occurrence, ou encore l'énurésie qui est un problème médical fréquent, mais n'est pas pris en charge correctement dans l'enceinte de

nos maisons.

Céline disait que le style "c'est un, deux ou trois par génération", pas plus. Estimez-vous que vous ayez réussi à forger un style unique au Maroc ? Allusion faite à votre introduction du poétique dans un recueil romancé de nouvelles.

Je crois que chacun de nous possède son propre style qui, que ce soit un style qui mérite d'être lu ou étudié, relève de l'unique compétence des lecteurs. Je ne me suis jamais réellement attardé sur la question, je suis un grand passionné de polyvalence et de nouvelles expériences. Je fais toujours mes premiers pas en littérature et je ne cherche pas à trouver ma voie, mais plutôt mes voix. Si j'ai introduit la poésie dans l'une de mes nouvelles, je l'ai fait principalement par besoin. Dans certains passages de ladite nouvelle, la prose s'est trouvée impuissante face à la force des émotions que je voulais décrire, la poésie est alors venue au secours. Je crois que la genèse de nouveaux styles, voire de genres littéraires, se fait pour la même raison. Il faut considérer les frontières entre différentes disciplines ou genres littéraires comme étant des ponts, et non des murs.

Maintenant que vos preuves sont faites dans le lapidaire. A quand un roman fleuve, et quelle serait son intrigue ?

L'écriture d'un roman est un projet que je tiens à cœur depuis assez longtemps. De temps à autre, je griffonne des idées, des passages, qui feront éventuellement partie de ce roman. Durant des années, je cherchais une forme adéquate que je crois maintenant avoir trouvée. Le premier obstacle étant levé, j'espère que mon premier roman verra le jour prochainement.

Cérémonie des Oscars: Des stars en chair et en os, pas sur Zoom



Les fans de cinéma qui se languissaient des stars sur tapis rouge seront servis: la cérémonie des Oscars leur permettra la semaine prochaine d'admirer des idoles comme Harrison Ford, Brad Pitt et Reese Witherspoon, en personne et en tenue de soirée plutôt qu'en pyjama via Zoom, ont annoncé les organisateurs.

En raison de la pandémie, la plus prestigieuse soirée d'Hollywood se déroule cette année dans une gare ferroviaire historique du centre de Los Angeles, Union Station, le 25 avril, une date inhabituellement tardive pour la saison des prix cinématographiques.

Les organisateurs de la cérémonie ont promis dans un communiqué "un aréopage de stars vraiment galactique", tellement éblouissant que "des lunettes de soleil pourraient être nécessaires".

Ils souhaitent limiter au maximum les interventions via internet qui ont suscité critiques et déceptions lors d'autres cérémonies bouleversées par le coronavirus, notamment les Golden Globes fin février, où des vedettes étaient apparues en jogging ou pyjama pour recevoir leur récompenses par visioconférence. Aux côtés d'Harrison Ford et de Reese Witherspoon, on trouvera pour présenter les Oscars en chair et en os les lauréats de l'édition 2020, comme Brad Pitt, Joaquin Phoenix, Renee Zellweger et Laura Dern, ainsi que le Sud-coréen Bong Joon-ho, sacré pour son film "Parasite", meilleur long-métrage.

Des vedettes comme Angela Bassett, Halle Berry et Bryan Cranston seront aussi présentes sur le tapis rouge, premier d'une telle envergure depuis que le Covid-19 a frappé Hollywood en mars 2020, bouleversant le

calendrier de l'industrie du cinéma et provoquant la fermeture des salles obscures.

La 93^{ème} édition des Oscars sera retransmise depuis la gare d'Union Station et la traditionnelle salle du Dolby Theatre, au cœur d'Hollywood, où des performances musicales seront données en direct. Des sites ont également été prévus au Royaume-Uni et en France pour les artistes sélectionnés qui ne seraient pas en mesure de se rendre à Los Angeles pour assister en personne à la cérémonie.

La soirée des Oscars sera dirigée pour la sixième fois par Glenn Weiss, un expert reconnu de ce genre d'événements, avec à la production Steven Soderbergh, réalisateur du film "Contagion". "Nous voulons que cette année, les Oscars ressemblent à un film, pas à un spectacle télévisé", a insisté la production.

Bouillon culture

J.K. Rowling

L'autrice de la saga romanesque "Harry Potter", J.K. Rowling, revient avec un roman jeunesse dont la sortie dans plus de 20 langues est prévue le 12 octobre, a annoncé mardi l'éditeur français Gallimard.

Le titre n'est connu qu'en anglais: "The Christmas Pig", qui signifie "le cochon de Noël".

"Jack est très attaché à son cochon en peluche de petit garçon, avec lequel il partage tout depuis toujours, les bons comme les mauvais moments. Jusqu'à cette veille de Noël où se produit la catastrophe: le cochon est perdu", raconte Gallimard.

La romancière britannique de 55 ans a vendu un demi-milliard d'exemplaires dans le monde des aventures du jeune sorcier Harry Potter, parues en sept tomes entre 1997 et 2007.

Depuis, elle est passée à autre chose: plusieurs romans pour les adultes, et en 2020 un retour à la littérature jeunesse avec le conte "L'Ickabog".

"The Christmas Pig" vise un public de huit ans et plus, selon Gallimard Jeunesse. Il doit paraître chez Hachette Children's Group en version originale, et chez Scholastic pour l'Amérique du Nord.



"Cultures ouvertes : L'Espagne et le Maroc", une exposition virtuelle de l'Institut Cervantès



Les Instituts Cervantes de Casablanca et de Rabat lancent mercredi une exposition virtuelle intitulée "Cultures ouvertes. L'Espagne et le Maroc", pour célébrer les cultures espagnole et marocaine à l'occasion du 30e anniversaire de la création de l'Institut.

Cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 22 avril, est un projet créatif sur le réseau social Instagram qui, à travers neuf images, ouvre neuf fenêtres sur la culture espagnole en communication avec la culture marocaine, deux cultures ouvertes et proches, indique un communiqué de l'Institut Cervantes de Casablanca.

Il s'agit de neuf images pour fêter l'ouverture et le lien des cultures espagnole et marocaine, ajoute le communiqué. Chaque fenêtre est dédiée à un aspect socioculturel et à son expression en Espagne et au Maroc: langue et littérature, musique et danse, cinéma et audiovisuel, arts plastiques, science et technologie, voyage et tourisme, gastronomie, économie et sport.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PERCEPTION	VIT SUR LES NERFS	SYMBOLE DU CUIVRE	SCÉPTIQUE HÉLAS	APPEL AU SECOURS	DE BAS EN HAUT DÉFAUT	QUARTIER DE REIMS	AMALGAMÉ	CUBE GRECQUE	COUPE
ALLÉGRESSE								VIEILLE CITÉ	
		TORCHIS				DÉCHIFFRÉ		POINT	
APERÇU AUTHENTIQUE				PAR				LETTRES DE NAPLES	
		SYMBOLE DU LITHIUM		INTERDIT		AURORE		LETTRES D'UHLAND	
DRAME NIPPON		OS DU PIED							
MENEUR DE JE		PREND UNE DÉCISION						ARTICLE	
			EN ÉBAUCHE MÉTAL		FILE		CUBE		FER
PARTIRA			LISIÈRE ZIGOUILLE					PRONOM PERSONNEL	
		PRÉPOSITION	LIQUIDA LETTRES DE TUNIS			PIGE	SYMBOLE DU RADIUM	EN ÉPI À LA MODE	
CRACK CABOCHARD				PASSAGE À TABAC					
UNE FEMME DE CLASSE									

Solution mots flechés d'hier

	C	HÉROS	USUEL	F	LETTRES DE LONCA	FIN DE VOYAGE	CHACUN	A	BOUVÉE	ALGÈRE	PIS DE MESSINE
	L	A	P	A	L	I	S	S	A	D	E
	M	A	T	A	M	O	R	E	B	I	P
	L	U	A	I	L	O	S	E	R		
	S	V	E	L	T	E	E	T	I		
	T	I	M	I	N	G	A	N	E	S	
	A	R	Q	U	E	R	A	R	C		
	L	O	U	R	R	E	T	S			
	A	P	E	X	R	O	T	I	R	E	
	H	I	R	I	S	E	R	I	N		
	C	O	R	A	R	E	R	S			
	B	A	T	I	F	O	L	E	U	S	E
	E	T	E	F	A	C	E	T	I	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumine Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III								■		
IV							■			
V			■			■				
VI				■						
VII					■		■			
VIII			■						■	
IX		■								
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Il nous en met plein la vue.
- II. Joue à la plage avec les autres.
- III. Doit être bon pour la selle – Tête d'ogive.
- IV. Vieilles reproductrices - On aime s'en faire.
- V. Note moyenne - Dans le citron - Une colère sans queue ni tête.
- VI. Bien rendu - Pour nettoyer les grains.
- VII. Virât - Demi tambour.
- VIII. Ses rejets devaient en avoir plein le dos - Entaillé.
- IX. Oiseau plongeur.
- X. C'est bien vrai.

VERTICALEMENT

1. Wagnérienne.
2. Prend plaisir à s'envoyer en l'air.
3. Moyen d'arriver à ses fins - Possessif - Cela est mieux.
4. Général portugais - Echange à vue.
5. Exempte de peine - Sculpture en plastique.
6. Donnent de la rigueur - N'est pas soigneux.
7. Hors des lignes - Matière de règle à suivre - Propre à chacun.
8. Pour un docteur; pas pour un toubib - Est vraiment chameau.
9. Coupera le son - Un quarantième souvent négligé.
10. Pas beaucoup.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	A	R	E	O	P	A	G	E	S
II	V	O	L	G	A	■	E	T	E
III	A	U	■	R	I	C	R	A	C
IV	N	I	M	E	S	■	A	I	R
V	T	R	E	S	S	E	R	■	E
VI	H	■	U	S	E	■	D	O	T
VII	I	U	L	E	■	S	■	N	E
VIII	E	R	E	■	T	O	R	D	U
IX	R	E	S	S	A	S	S	E	R

Grilles de sudoku

Facile

4	8	1					6	
	9				6		8	
2	3	6		8	1	4		
		2	3	4				
			9		8			
				2	7	5		
		5	2	6		1	7	8
	6		1				2	
	2					6	3	5

Moyen

		9	5	2				
						7		4
					6	9	2	
		6	8	1		4		7
1	9		4		2		3	6
7		4		9	3	5		
	7	3	2					
5		8						
				5	9	6		

Difficile

7				4	5	6		
			6			7		3
	8	4		2				
					2	1	7	
5								9
	2	1	3					
				3		5	9	
4		3			8			
		5	9	7				4

Expert

		1	9			4		
	9				3		7	
5				2				
9	7				2			3
	6						1	
3			1			7		6
				3				2
	7		2					9
		9			1	8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	6	2	7	8	5	1	3	4
5	8	4	3	2	1	6	7	9
3	7	1	9	4	6	2	8	5
6	2	7	5	9	3	4	1	8
1	9	8	4	6	2	7	5	3
4	5	3	8	1	7	9	2	6
7	3	9	1	5	4	8	6	2
2	4	5	6	7	8	3	9	1
8	1	6	2	3	9	5	4	7

Moyen

4	9	2	3	1	5	7	6	8
6	7	1	9	8	2	5	4	3
5	8	3	4	7	6	9	2	1
9	1	4	6	5	8	2	3	7
7	5	6	1	2	3	4	8	9
2	3	8	7	9	4	6	1	5
8	2	9	5	6	1	3	7	4
3	6	5	8	4	7	1	9	2
1	4	7	2	3	9	8	5	6

Difficile

2	7	5	9	8	4	1	3	6
9	1	8	6	3	5	7	4	2
3	6	4	7	1	2	8	9	5
4	2	9	8	7	3	6	5	1
5	8	6	1	4	9	2	7	3
7	3	1	5	2	6	4	8	9
6	9	7	2	5	8	3	1	4
1	4	2	3	9	7	5	6	8
8	5	3	4	6	1	9	2	7

Expert

2	3	1	6	8	7	9	4	5
4	5	7	9	3	2	8	6	1
6	9	8	5	4	1	7	3	2
5	7	9	1	6	4	2	8	3
8	1	4	3	2	9	6	5	7
3	6	2	8	7	5	4	1	9
7	4	5	2	1	8	3	9	6
9	2	3	4	5	6	1	7	8
1	8	6	7	9	3	5	2	4

Entre maison et bureau, la pandémie fait muter le travail au Royaume-Uni

Je préférerais que mon bureau ne soit pas dans le salon", reconnaît Rachel Watson, consultante pour une société d'approvisionnement, qui travaille depuis son appartement avec vue sur le Shard, un célèbre gratte-ciel londonien, depuis le premier confinement en Angleterre il y a un an.

Avant la pandémie, cette Ecossoise de 34 ans se rendait presque tous les jours à son bureau dans la City, au coeur de Londres.

Alors que le Royaume-Uni, où la campagne de vaccination contre la Covid-19 avance rapidement, prévoit la levée de toutes les restrictions sanitaires à partir du 21 juin, elle espère pouvoir profiter du meilleur des deux mondes et travailler un peu chez elle, un peu au bureau.

Une formule plébiscitée par de plus en plus d'entreprises et d'employés. Le centre de réflexion Demos a constaté que 65% de la population active britannique a été forcée de passer au travail à domicile ou d'arrêter de travailler à cause de la pandémie, et que 79% des gens qui travaillent de la maison voulaient continuer après la levée des restrictions, à temps partiel ou à plein temps.

Et les entreprises semblent aussi y trouver leur compte, pour la productivité et le bien-être des employés, mais aussi pour faire des économies substantielles sur les loyers.

Des multinationales comme les banques HSBC et Nationwide, le cabinet d'audit PwC et la compagnie aérienne British Airways font partie des groupes qui envisagent une approche hybride, entre domicile et bureau.

HSBC vient d'annoncer mercredi à plus

de 1.200 employés de ses centres d'appels la possibilité de travailler de la maison de manière permanente.

Rachel Watson remarque que le télétravail apporte "un meilleur équilibre entre la vie et le travail": au lieu de passer du temps dans des transports en commun bondés, elle a du temps à présent pour promener son chien ou faire d'autres activités.

Mais, depuis son bureau-salon encombré d'écrans et de pots de crayons, elle dit apprécier d'aller au bureau et d'avoir une "vraie séparation entre" ces deux espaces.

Son employeur a lancé en septembre une politique qui permet aux salariés de choisir comment et où ils veulent travailler à l'avenir.

La plupart des employés britanniques ont joué le jeu des directives gouvernementales et ont travaillé depuis leur maison pendant les trois confinements en Angleterre notamment.

Beaucoup ont cependant éprouvé des difficultés à le faire dans des logements souvent petits, jonglant entre les courses, le ménage, les enfants en éducation à distance, et des partenaires qui eux aussi accumulent les réunions bruyantes sur Zoom toute la journée. Le patron de la banque d'investissement Goldman Sachs David Solomon a ainsi qualifié d'"aberration" le fait de travailler à la maison, tandis que le patron de sa rivale JPMorgan Jamie Dimon a estimé que cela avait un effet négatif sur la productivité.

Le banquier franco-russe Vladimir Olivier, 30 ans, retourne ainsi à son bureau de Londres une fois par semaine depuis février.

"Avant la pandémie je travaillais cinq



jours par semaine au bureau et je voyageais beaucoup pour rencontrer des clients", a raconté à l'AFP cet employé de la Société Générale.

"Ce qui me manque le plus, c'est le contact humain. On ne fait pas ce travail (...) pour rester enfermé dans sa chambre toute la journée derrière un écran", raconte-t-il depuis son domicile de la capitale britannique.

"Ce qui rend parfois le travail supportable ou plaisant, c'est l'interaction avec des collègues ou amis du bureau", ajoute-t-il.

Le ministre des Finances britannique Rishi Sunak a enjoint les entreprises de ne pas abandonner le bureau pour de bon, par peur de voir les centres-villes désertés et les

commerces qui y sont installés dépérir, à l'image de la City de Londres, poumon financier du pays, transformée en ville-fantôme pendant de longs mois.

Dans une enquête, la première instance patronale britannique, la CBI, constate que trois quarts des entreprises s'attendent à ce qu'une approche hybride du travail se généralise.

Pour Keith Cuthbertson, professeur de finance à City University London, le partage du travail entre maison et bureau peut "bénéficier aux employeurs comme aux employés, et c'est quelque chose d'enfin positif qui pourrait ressortir du choc économique de la pandémie".

Citations

Quand j'étais petit à la maison, le plus dur c'était la fin du mois... Surtout les trente derniers jours !

Coluche

Quand j'étais petit, il m'a été dit que n'importe qui pouvait devenir président. Maintenant je commence à y croire.

Clarence Darrow

Le barbecue, en gros, c'est un appareil qui te permet de manger des saucisses pratiquement crues mais avec les doigts bien cuits

Coluche

Sauf erreur, je ne me trompe jamais

Alexandre Viallette

38 jours en mode survie dans la jungle d'Amazonie

Antonio Sena survolait les gigantesques étendues vert émeraude de l'Amazonie brésilienne à bord de son Cessna 210, quand le seul moteur s'est arrêté "subitement".

La chute était inévitable, mais il en est sorti indemne, après avoir réussi à se poser en catastrophe dans une clairière.

Mais ce Brésilien de 36 ans n'a vraiment été sauvé que 38 jours plus tard, au terme d'un incroyable périple de "seulement" 28 km à pied au coeur de la jungle, dans l'Etat du Para, avec très peu de vivres et à la merci de jaguars, caïmans et autres anacondas.

Au terme de cette odyssee vécue dans une immense solitude, il a perdu 25 kilos, mais surtout retenu une "grande leçon": ce vol devait lui permettre de ravitailler une mine d'orpailleurs illégaux, mais il a pris conscience de la richesse de la biodiversité de cette forêt si fragile dont les fruits l'ont maintenu en vie.

Le corps tout dégoulinant de carburant, le pilote s'est extrait de l'avion le plus vite possible et a emporté avec lui "tout ce qui pourrait être utile":



un sac à dos, trois bouteilles d'eau, quelques petits pains, une corde et un kit de survie contenant un couteau, une lampe de poche et deux briquets.

Peu après, l'avion a explosé. C'était le 28 janvier.

La parité USD/MAD franchit à la baisse le seuil des 9 dirhams

Le dirham s'est apprécié face au dollar de 0,81% et la parité USD/MAD a franchi à la baisse le seuil des 9 MAD à 8,97 durant la semaine allant du 05 au 09 avril, contre 9,05 une semaine auparavant, selon Attijari Global Research.

Dans sa note "Weekly MAD Insights - Currencies" pour la semaine allant du 05 au 09 avril courant, AGR fait état d'un effet panier relatif à la variation de la parité EUR/USD de -0,59% conjugué à un effet marché de -0,22%, rapporte la MAP.

L'écart entre le cours de référence du MAD et son cours central se rapproche davantage de la bande inférieure de -5%, poursuit la même source, notant que celui-ci se creuse de 20,8 points de base (PBS) en une semaine, passant de -4,11% à -4,32%. La position moyenne de change des banques recule cette semaine de 41% passant 2,7 milliards de dirham (MMDH) à 1,6 MMDH, indiquent les analystes d'AGR.

"Afin de mieux gérer cette période de forte volatilité du MAD face aux principales devises de référence, nous favorisons des stratégies de couverture dynamiques. Tenant compte de la poursuite de l'appréciation du MAD, nous recommandons aux exportateurs de couvrir le dirham sur le court terme (CT)", préconisent-ils.

En ce qui concerne les perspectives d'évolution EUR/MAD et USD/MAD et compte tenu de la poursuite de l'appréciation du MAD et le creusement des Spreads de liquidité à des plus bas annuels au cours de cette semaine, les analystes ont maintenu le scénario d'appréciation du MAD face au dollar.

"Tenant compte de notre anticipation d'un niveau de liquidité confortable durant notre horizon de prévision, nous avons légèrement revu à la baisse nos prévisions sur 1 et 2 mois", révèle la note.

Ainsi, le MAD s'apprécierait face au dollar de 0,7%, 0,4% et 0,2% à horizons 1, 2 et 3 mois par rapport à un niveau actuel de 8,97. La parité USD/MAD se situerait ainsi à 8,91, 8,93 et 8,95 à horizons 1, 2 et 3 mois, contre une prévision initiale de 8,92, 8,94 et 8,95.

Les niveaux de dépréciation du dirham face à l'euro atteindraient 1,1%, 1,3% et 1,5% à horizons 1, 2 et 3 mois. Par conséquent, la parité EUR/MAD s'établirait à 10,79, 10,81 et 10,83 contre une prévision initiale de 10,80, 10,82 et 10,83 sur les mêmes périodes et contre un cours actuel de 10,67.

Le moral des ménages reprend des couleurs au premier trimestre



Le moral des ménages remonte. Après une année inédite marquée par une crise sanitaire, économique et sociale sévère qui a mis à mal des pans entiers de l'économie nationale, l'indice de confiance des ménages (ICM) s'est nettement amélioré au premier trimestre 2021.

Selon le Haut-commissariat au plan (HCP), qui vient de dévoiler les résultats de son enquête permanente de conjoncture auprès des ménages au titre du premier trimestre, l'ICM s'est, en effet, établi à 68,3 points, au lieu de 61,2 points enregistrés le trimestre précédent et 75,7 points une année auparavant.

Si ces données confirment à l'évidence la remontée du moral des Marocains au cours des trois premiers mois de l'année, faut-il pour autant en déduire que cela augure d'un retour à la situation d'avant-crise ? Loin s'en faut puisque les mêmes résultats suggèrent une dégradation par rapport au même trimestre de l'année passée.

Dans le détail, au premier trimestre, 64,8% des ménages déclarent une dégradation du niveau de vie au cours des 12 derniers mois, 20,9% un maintien au même niveau et 14,3% une amélioration.

Les ménages ne sont pour autant pas si pessimistes puisque 39,2% d'entre eux s'attendent à

une amélioration du niveau de vie au cours des 12 prochains mois. Ils sont 26,0% à s'attendre à une dégradation et 34,8% à un maintien au même niveau.

Selon le HCP, le solde d'opinion relatif à cet indicateur s'établit ainsi « à 13,2 points en amélioration aussi bien par rapport au trimestre précédent que par rapport au même trimestre de l'année précédente où il était à moins 17,4 points et à moins 4,6 points respectivement ».

Moins pessimistes qu'au précédent trimestre, 76,1% contre 13,9% des ménages interrogés confient s'attendre à une hausse du chômage au cours des 12 prochains mois, maintenant ainsi le solde d'opinion négatif à moins 62,2 points contre moins 78,3 points un trimestre auparavant et moins 70,8 points un an auparavant.

En ce qui concerne les achats de biens durables, les résultats de l'enquête révèlent qu'au premier trimestre, 73,2% contre 11,7% des ménages considèrent que le moment n'est pas opportun de les effectuer.

Soulignons, dans ce cas, que le solde d'opinion est resté négatif avec moins 61,5 points contre moins 61,2 points au trimestre précédent et moins 32,6 points au même trimestre de l'année précédente.

L'opinion des ménages sur leur situation financière est empreinte d'optimisme, puisque plus de la moitié d'entre eux (55,8%) estiment que leurs revenus couvrent leurs dépenses, 39,3% déclarent s'endetter ou puiser dans leur épargne et 4,9% affirment épargner une partie de leur revenu.

En revanche, 54,4% contre 7,0% des ménages considèrent que leur situation financière s'est dégradée au cours des 12 derniers mois. En conséquence, « cette perception reste négative, avec un

solde d'opinion de moins 47,4 points contre moins 39,9 points au trimestre précédent et moins 22,9 points au même trimestre de l'année précédente », relève le Haut-commissariat.

S'agissant de l'évolution de leur situation pour les 12 prochains mois, il ressort de l'enquête du HCP que « 35,1% des ménages s'attendent à son amélioration, 13,8% à sa dégradation et 51,1% à son maintien au même niveau ».

Analysant l'évolution d'autres indicateurs trimestriels de la conjoncture, l'enquête du Haut-commissariat fait ressortir que 19,6% contre 80,4% des ménages s'attendent à épargner au cours des 12 prochains mois.

Concernant les prix des produits alimentaires, il apparaît que « 74,9% des ménages estiment qu'ils ont augmenté au cours des 12 derniers mois contre 0,8% seulement qui ressentent leur diminution ».

Pour les 12 prochains mois, 64,0% d'entre eux pensent qu'ils devraient continuer à augmenter contre 3,9% seulement qui s'attendent à leur baisse.

Pour rappel, les composantes de l'ICM portent sur la perception par les ménages de l'évolution du niveau de vie, du chômage, de l'opportunité à effectuer des achats de biens durables et de leur situation financière.

Alain Bouithy



Les Marocains sont nombreux à considérer que leur situation financière va s'améliorer au cours des 12 prochains mois

Quatre mesures pour sauver un secteur touristique au bord de l'asphyxie



De prime abord, l'équation paraît insoluble : comment le tourisme national, qui représente 20% du chiffre d'affaires du secteur, peut-il se substituer à l'absence plus que probable des touristes étrangers (80%) cet été, à cause des nombreuses restrictions de voyages ? A dire vrai, ce ne sera pas une mince affaire, alors que le Maroc a fermé ses frontières à 37 pays. Mais ce n'est pas pour autant impossible. Du moins, si l'on en croit Faouzi Zemrani. Au-delà d'un hypothétique passeport sanitaire aux allures de sauveur, vaccination des employés du secteur, chèque-cadeau pour les frontliners ou encore défiscalisation, sont les mesures phares sur lesquelles parie le vice-président de la Confédération nationale du tourisme pour relancer un secteur économique au bord de l'asphyxie.

L'idée a du sens. Vacciner pour lever les doutes et accueillir les touristes marocains l'esprit léger. "Le voyage, c'est le partage, aller à la rencontre d'autres personnes. Cette proximité est impossible sans vaccination.

L'expérience sera meilleure pour le client, le guide touristique ou encore la famille d'accueil", nous expliquait il y a quelque temps dans ces colonnes, Mohamed Aït Benali, copropriétaire d'une agence touristique et de transport. Dès lors, il n'y a rien de surprenant à ce que la Confédération nationale du tourisme demande à l'Exécutif de mettre sur la liste des cibles prioritaires lors de la campagne de vaccination nationale "l'ensem-

ble des employés qui travaillent dans le secteur car, si pendant l'été prochain, les établissements doivent recevoir des nationaux, il faudrait que leur personnel soit déjà complètement immunisé". Mais encore faut-il que le vaccin soit disponible en quantité. Ce qui n'est pas le cas. Loin de là. Quand bien même Faouzi Zemrani assurerait que les autorités sanitaires sont en passe de recevoir des doses de vaccins dont la confédération aimerait se tailler la part du lion, rien n'est moins sûr.

En revanche, une chose est sûre, les chèques-vacances sont une bonne idée. En effet, on apprend auprès de nos confrères de "Médias24", que la CNT aurait demandé aux ministères de la Santé, de l'Education nationale, de l'Intérieur, mais encore au ministère de la Défense "de débloquer des chèques-vacances au profit de tous les fonctionnaires qui étaient et sont toujours en première ligne pour combattre la pandémie actuelle." Une manière de faire d'une pierre deux coups. A savoir récompenser les fonctionnaires et

renflouer les caisses des opérateurs touristiques. «En partant du principe qu'une telle mesure ne concerne qu'une partie de ces fonctionnaires, la subvention de l'Etat dans la facture hôtelière ne sera pas insupportable pour ses caisses qui récolteront de nouvelles recettes", argue Faouzi Zemrani, surtout si l'autre proposition qui consiste pour les entreprises privées à offrir un chèque-vacances d'une valeur minimale de 3.000 dirhams, pour chacun de leurs employés qui est également chef de famille, venait à être adoptée. Même si cela paraît très improbable.

Enfin, la défiscalisation demeure l'un des principaux leviers à actionner pour soulager les comptes rouge vif des entreprises du secteur touristique. Et notamment la défiscalisation momentanée des produits touristiques pour le marché national. Concrètement, cette mesure peut se traduire par l'application d'un taux de TVA de 10% au lieu de 20%.

"Le gouvernement pourrait faire adopter par le Parlement une loi de Finances rectificative

d'urgence pour faire baisser ou même annuler cet impôt pendant une certaine période", propose la CNT en donnant l'exemple de la France où cette mesure est déjà appliquée. Le CNT va même plus loin en demandant tout bonnement l'annulation dudit impôt sectoriel pendant un laps de temps déterminé. Objectif ? Des tarifs plus attractifs pour les citoyennes et citoyens marocains, à même d'encourager le tourisme national et ainsi combler les déficits dus à l'absence des visiteurs étrangers. Mais ça, c'est uniquement sur le papier. Vous en conviendrez, la concrétisation sur le terrain est pour le moins ardue. De telles mesures pourraient avoir pour effet de creuser le fossé existant entre le tourisme des villes impériales et le tourisme de montagne où le confort n'est généralement pas la priorité des visiteurs, contrairement aux frontliners et aux fonctionnaires publics dont l'unique volonté sera de recharger les batteries avant tout.

C.E



La CNT propose d'inciter les Marocains à voyager en leur accordant des facilités

L'AMMC vise la notice d'information relative au programme de rachat des actions d'Itissalat Al-Maghrib

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé avoir visé, mardi, une notice d'information relative au programme de rachat d'actions de la société "Itissalat Al Maghrib".

Ce programme, qui commence le 17 mai prochain et s'achève le 16 novembre 2022, porte sur 1.500.000 actions comme nombre maximum à détenir, soit 0,17% du

capital, fait savoir l'AMMC dans un communiqué, précisant que le prix maximum d'achat a été fixé à 195 dirhams alors que celui minimum de vente à 95 dirhams (ou leurs contre-valeurs en euro).

Ledit programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira le 30 avril, ajoute la même source.

Rencontre à Agadir sur le régime de la CPU

La Chambre de commerce, d'industrie et de services de Sous-Massa a organisé, récemment, une rencontre de communication au profit de ses adhérents, axée sur le régime de la contribution professionnelle unique (CPU).

Initiée en partenariat avec la direction régionale des impôts d'Agadir et la direction régionale de la Caisse nationale de sécurité sociale, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Chambre visant l'appui et l'encadrement de ses adhérents dans les différents domaines de son intervention.

Ce conclave a été l'occasion pour les commerçants et professionnels de discuter des questions relatives à ce système d'imposition adapté aux personnes physiques, dont le revenu professionnel

est déterminé selon le régime du bénéfice forfaitaire, et qui permet à cette catégorie de contribuables exerçant des activités à faible revenu, de s'acquitter d'un seul impôt.

A rappeler que la loi de Finances 2021 a institué une contribution professionnelle unique, qui est une des recommandations des 3èmes Assises de la fiscalité tenues les 3 et 4 mai à Skhirat.

Cet impôt unique englobe d'une part les impôts et taxes à caractère professionnel, à savoir l'impôt sur le revenu, la taxe professionnelle et la taxe des services communaux et d'autre part, un complément de droit destiné aux prestations sociales couvrant dans un premier temps l'assurance maladie obligatoire.

Industrie, une résilience de taille !

L'industrie nationale, portée par ses différents secteurs, lesquels sont axés sur une panoplie d'écosystèmes, a réussi, durant cette période de crise liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), à démontrer plus que jamais sa capacité à résister aux chocs et s'en relever encore plus fort.

Le raz-de-marée lié à cette crise inédite aurait impacté le tissu économique dans son ensemble certes, mais si on essayait pour une fois de sortir de cette vision de "rouleau compresseur", peut-on dire que le Maroc a été suffisamment résilient ? Tour d'horizon.

L'économie nationale a parfaitement fait preuve de réponse industrielle en termes de réactivité lors de la pandémie. Il y a une année, moult usines de textile se sont comme par magie reconverties pour la confection de masques et

de visières, le temps où plusieurs compétences marocaines en aéronautique se sont lancées dans la production de cinq cents respirateurs artificiels "100% made in Morocco". Une première au pays !

D'ailleurs, le ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, l'avait si bien déclamé en début de crise. "Si nous réalisons des respirateurs, des lits de réanimation, des kits de test et de prélèvement en quelques semaines, imaginez ce que nous pourrions faire sur la durée ?".

Il faut aussi dire qu'en pleine crise, les perspectives ont été extrêmement intéressantes pour le secteur de l'aéronautique qui a enregistré une extension de l'activité, notamment à travers la présence industrielle du groupe le Piston Français (LPF) au Maroc ou encore la reprise de l'activité de Bombardier au Maroc par Spirit Aerosystems, le leader mondial de la fabrication des aérostructures pour l'aviation civile et militaire, ce qui n'est pas du tout négligeable.

Il en va de même pour les industries agricoles et alimentaires (IAA) qui n'ont cessé de prouver leur forte résilience en matière de production, de valorisation et d'approvisionnement des marchés en produits agricoles et alimentaires, notamment avec une campagne agricole 2019-2020 qui a connu un rebond de 8% des exportations des produits agro-alimentaires pour se chiffrer à 39,5 milliards de dirhams (MMDH).

Et c'est au crédit d'une stratégie sectorielle effective et perfectionnée au fil du temps que l'on doit une telle résilience, même au pic de la crise qui a remis sur le devant de

la scène, les enjeux de la sécurité alimentaire dans un contexte de regain de protectionnisme et de souveraineté économique.

L'industrie automobile, forte d'un taux d'intégration de 60%, n'est pas en reste, puisqu'elle a permis au Royaume de conforter plus que tout son positionnement en tant que plateforme compétitive de production et d'exportation d'équipements et de véhicules automobiles à l'échelle mondiale.

Là encore, ce n'est pas pour rien que l'économiste Henri-Louis Védie a affirmé que "le succès que connaît le secteur automobile marocain (...) l'après-Covid-19 n'y changera rien".

"Pour ce qui est de la traversée du désert qu'a connue le Maroc à l'instar de la plupart des pays du monde lors de cette pandémie, contrairement à tous ses voisins régionaux, notre pays a prouvé qu'il dispose d'amortisseurs solides économiques, sociaux et régionaux" a fait valoir, dans une déclaration à la MAP, Abdelghani Youmni, économiste et spécialiste des politiques publiques.

Ces amortisseurs, a-t-il poursuivi, ont permis au Royaume de maîtriser sa dette publique incluant le service de la dette à moins de 75% de son PIB, de disposer malgré la crise de plus de 7 mois de réserves en devises pour ces importations et une dette extérieure soutenable de 374 MMDH, soit environ 22% du PIB.

Et de noter que pour ce qui est des prévisions de croissance économique du Fonds monétaire international (FMI) et du Haut-commissariat au plan (HCP) les deux convergent vers un rebond de -7,2% en 2020 à 4,6%.

M. Youmni a, parallèlement, relevé qu'en 2021, "cette reprise en U" ne fait que confirmer la spécificité résiliente de l'économie, en dépit du gel de plusieurs secteurs économiques vitaux et la perte de plus de 460.000 emplois.

"Cela pourrait sembler paradoxal, mais ce sont les activités économiques de l'économie informelle qui sont le plus touchées par la Covid-19 et qui déclencheront la reprise, suivies par les activités économiques formelles et structurées", a-t-il précisé.

Interrogé quant à sa vision par rapport à cette résilience économique surprenante, M. Youmni a expliqué cela par la structure sociale solidaire du pays, l'effet inclusif du Fonds spécial pour la gestion de la Covid-19, mais également par la relative souveraineté alimentaire, la forte résistance du dirham, outre l'étroite corrélation entre le modèle de croissance économique et la demande intérieure.

Si l'on revient au secteur industriel, M. Youmni a noté que la résilience de celui-ci est de taille et "ne passera pas simplement par une négation ou une confirmation".

"Le Maroc a pris la décision de jouer la carte de l'import-substitution qui permet de donner naissance à une industrie locale tout en assimilant les processus d'industrialisation et réduisant la fracture régionale en créant des emplois basés sur l'expertise et le savoir-faire", a-t-il souligné, ajoutant qu'avec ce volontarisme, le Maroc va réduire sa facture d'importation en biens et services de 83 MMDH et créera, par conséquent, entre 50.000 et 10.000 emplois directs.

Le Maroc, véritable plateforme des chaînes de valeurs globales et

des partenariats publics-privés (PPP) ?

"Ce qui pourrait aussi être un tournant et un point de rupture dans l'histoire économique du Royaume et pour que le Maroc post-Covid soit aussi celui du nouveau modèle de développement de la demande extérieure, le Maroc hub entre l'Afrique, l'Europe et la Méditerranée pourrait devenir une plateforme des chaînes de valeurs globales et des PPP productifs spécialisée dans les industries pharmaceutique, automobile électrique, numérique, aéronautique, textile et agroalimentaire", a préconisé M. Youmni.

C'est dans ce sens même qu'il a estimé que l'objectif sera double: d'une part, inciter les capitaux marocains et étrangers à investir dans les secteurs productifs et à réelle valeur ajoutée et d'une autre, absorber les excès du dividende démographique, résultat de notre extrême transition de la fécondité amorcée en moins de 22 ans, ce que la France et l'Europe ont réalisé en 160 ans.

Il est à ce jour impossible de prédire avec exactitude les impacts de cette crise économique, dont nous ne ressentons que les prémices, mais une chose est sûre, au-delà des indispensables réponses scientifiques et techniques à apporter, la sortie de cette pandémie passe avant tout par l'exigence d'une confiance retrouvée par tous : acteurs, citoyens et consommateurs.

Il en ira ainsi et en particulier de la résilience économique, facteur clé de l'assurance sociale, au sens plein du terme dans toute son acception !

Par Samia Boufous (MAP)



L'économie nationale a fait preuve de réponse industrielle en termes de réactivité lors de la pandémie

Légère hausse de l'IPC à Oujda en février dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) a connu, au cours du mois de février 2021, une hausse de 0,2% par rapport au mois précédent.

Selon une note de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) de l'Oriental, cette variation est le résultat d'une hausse de l'indice des produits alimentaires de 0,3% et de l'indice des produits non alimentaires de 0,1%.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre

janvier et février de l'année 2021 concernent principalement les catégories «Huiles et Graisses» avec 6,1%, les «Fruits» avec 1,2% et les «Poissons et fruits de mer» avec 1,1%. En revanche, les prix ont diminué de 2,7% pour les «Légumes» et de 0,2% pour les «viandes».

Pour les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des «Carburants et lubrifiants pour véhicule de tourisme» avec 2,5%.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC a enregistré une hausse de 0,1% au cours du mois de février 2021. Ceci est le résultat de la baisse de l'indice des produits alimentaires de 0,3% et de la hausse de celui des produits non alimentaires de 0,2%.

Les variations enregistrées pour les produits non alimentaires vont d'une baisse de 1,7% pour l'indice des «Articles d'habillements et chaussures» à une hausse de 1,7%

pour l'indice de la division «Transport».

Quant à l'IPC des deux premiers mois de l'année 2021, il a connu une baisse de 0,2% par rapport à la même période de l'année précédente due à la baisse de l'indice des produits alimentaires de 0,6% et à la stagnation de l'indice des produits non alimentaires.

L'IPC mesure l'évolution relative des prix de vente au détail des produits de consommation courante

de la population urbaine dans le temps et dans l'espace.

Les prix des produits sont relevés auprès d'un échantillon de points de vente au détail par le biais d'une enquête permanente dans 18 villes représentant toutes les régions du Royaume, à savoir : Casablanca, Rabat, Tanger, Marrakech, Oujda, Fès, Agadir, Meknès, Béni Mellal, Kénitra, Tétouan, Errachidia, Safi, Laâyoune, Guelmim, Settat, Dakhla et Al-Hoceima.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION
RÉGION SOUS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 03/2021/INV

Le directeur provincial de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, informe le public que :

1) La date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert n°03/2021/INV relative à **l'études techniques et le suivi des travaux de construction des murs de clôtures aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant** le :05/05/2021 à 09H00 au lieu de 03/05/2019 à 09H00.

Cette modification a été apportée à l'avis publié au journal Libération n° 9289 du 10/11Avril2021 et AlitihadAlichtraki n° 12815 du 10/11Avril 2021.

Le reste est sans changement. N°3390/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION
RÉGION SOUS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 04/2021/INV

Le directeur provincial de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, informe le public que :

1) La date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert n°04/2021/INV relative à **l'études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internat de l'école communautaire tioute à la commune territoriale Tioute, l'internat du Lycée collégial Essaada à la commune territoriale Elfaïd et l'internat du lycée collégial Tifnoute à la commune territoriale Tifnoute, relevant de la direction provinciale de Taroudant** le :05/05/2021 à 09H30 au lieu de 03/05/2019 à 09H30.

Cette modification a été apportée à l'avis publié au journal Libération n° 9289 du 10/11Avril2021 et AlitihadAlichtraki n° 12815 du 10/11Avril 2021.

Le reste est sans changement. N°3391/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION
RÉGION SOUS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 05/2021/INV

Le directeur provincial de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, informe le public que :

1) La date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert n°05/2021/INV relative à **l'études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et réhabilitation du lycée Collégial Imam Mouslim à la commune territoriale Ait Igass, relevant de la direction provinciale de Taroudant** le :05/05/2021 à 10H00 au lieu de 03/05/2019 à 10H00.

Cette modification a été apportée à l'avis publié au journal Libération n° 9289 du 10/11Avril2021 et AlitihadAlichtraki n° 12815 du 10/11Avril 2021.

Le reste est sans changement. N°3392/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION
RÉGION SOUS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 06/2021/INV

Le directeur provincial de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, informe le public que :

1) La date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert n°06/2021/INV relative à **l'études techniques et le suivi des travaux de réhabilitation progressive des établissements d'enseignement pour devenir inclusifs et de réhabilitation des salles de ressources, de qualification et de soutien, relevant de la direction provinciale de Taroudant** le :05/05/2021 à 10H30 au lieu de 03/05/2019 à 10H30.

Cette modification a été apportée à l'avis publié au journal Libération n° 9289 du 10/11Avril2021 et AlitihadAlichtraki n° 12815 du 10/11Avril 2021.

Le reste est sans changement. N°3393/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TARFAYA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/PT/INDH/2021

Le Gouverneur de la province de Tarfaya, porte à la connaissance des concurrents éventuels intéressés par l'appel d'offre ouvert n° 01/PT/INDH/2021 concernant le marché des **Travaux de construction d'une unité préscolaire au centre de la commune Akhfennir (Province Tarfaya)** prévu le 04/05/2021 qu'une rectification a été effectuée sur le montant en lettres de la caution provisoire établi sur les avis en arabe et en français (**Dix milles Dirhams** au lieu de Douze mille Dirhams).

N°3394/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TARFAYA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/PT/INDH/2021

Le Gouverneur de la province de Tarfaya, porte à la connaissance des concurrents éventuels intéressés par l'appel d'offre ouvert n° 02/PT/INDH/2021 concernant le marché des **Travaux de construction d'une unité préscolaire au centre de la commune Daoura (Province Tarfaya)** prévu le 04/05/2021 qu'une rectification a été effectuée sur le montant en lettres de la caution provisoire établi sur les avis en arabe et en français (**Dix milles Dirhams** au lieu de Douze mille Dirhams).

N°3395/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
DE LA RÉGION DE RABAT SALÉ KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°04/INV/DPSS/2021

Le lundi 10 Mai 2021 à partir de 10 heures 00 min (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions assise de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE RELATIVES AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE VINGT SEPT (27) SALLES DE CLASSE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE EN QUATRE (4) LOTS, comme suit:

N° lot	Objet	Estimation du coût des prestations
Lot 1	ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE RELATIVES AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE AUX ECOLES LAAZAOUZA, OULED ZIANE A LA COMMUNE KCEBIA, TAHER BEN ALI A LA COMMUNE AMER CHAMALIA ET OULED BAHTI A LA COMMUNE DAR BEL AMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	17 400,00dhs TTC (Dix-sept mille quatre cent dirhams, 00 centimes TTC)
Lot 2	ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE RELATIVES AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE AUX ECOLES OULED HANOUNE OULED, RMEI, SAADNA RMEI A LA COMMUNE KCEBIAA ET DOUAGHER BEHT JILALATE, DOUAGHER BEHT A LA COMMUNE SFAFAA ALA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	17 400,00dhs TTC (Dix-sept mille quatre cent dirhams, 00 centimes TTC)
Lot 3	ETUDES GEOTECHNIQUE, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE RELATIVES AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE AUX ECOLES HAFARI A LA COMMUNE AMER CHAMALIA, OMAR IBN ABDILAZIZ OULED KACEM A LA COMMUNE SFAFAA, MZOUGA A LA COMMUNE BOUMAZA ET OULED BOUALI A LA COMMUNE MSAADA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	17 400,00dhs TTC (Dix-sept mille quatre cent dirhams, 00 centimes TTC)
Lot 4	ETUDES GEOTECHNIQUE, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE RELATIVES AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE AUX ECOLES QARIYA A LA COMMUNE OULED H'CIINE, ATTARCHANE A LA COMMUNE MSAADA, ZOUNIA A LA COMMUNE OULED BEN HAMMADI ET OULED BOUJOUNE, OULED CHAOUIA, OTMANE IBN AFAANE A LA COMMUNE DAR BEL AMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	17 400,00dhs TTC (Dix-sept mille quatre cent dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Pour les laboratoires installés au Maroc, ils doivent fournir une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité, la classe minimale demandée et les qualifications exigées sont comme suit :

Activités	Nouvelle qualification	Classe
1 : Étude géotechnique	EG.1 : études géotechniques des bâtiments courants	4
2 : Contrôle de Qualité	CQ.1: contrôle des travaux de bâtiments courants.	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°3396/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 12/2021
Le 18/05/2021 à 10heures, il
sera procédé, dans les bu-

reaux de Mr le Directeur Pro-
vincial de l'Équipement du
Transport, de la Logistique et
de l'Eau de Benslimane à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur of-
res de prix pour:
Plan de campagne 2021-
Achat de liant nécessaire à
l'entretien du réseau routier
relevant de la Direction Pro-
vinciale de l'Équipement, du
Transport, de la Logistique et
de l'Eau de Benslimane.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés de la DPETLE
de BENSILIMANE, il peut
également être télécharger à
partir du portail des mar-
chés de l'État et à partir de
l'adresse électronique sui-
vante www.marchéspub-
lics.gov.ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: (2.100, 00) Deux mille
cent dirhams.

L'estimation des couts des
prestations établis par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :144.795,00)
Cent quarante-quatre mille
sept cent quatre-vingt-
quinze dirhams TTC.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles

27,29 et 31 du décret n°
2.12.349 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer, par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de Mr le DPETLE de
Benslimane .

- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit les déposer par voie
électronique .
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de la consultation :
N° 3397/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2021

Le 11/05/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provinciale l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet: **Plan de campagne 2021 -Fourniture et pose des panneaux de signalisation verticale pour le réseau routier relevant de la D.P.E.T.L.E de Benslimane**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILIMANE, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés Publics et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(3.200,00) Trois mille deux cents dirhams.**

L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :**(227.640,00) Deux cent vingt-sept mille six cent quarante dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETLE de Benslimane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique n°14-1395 du 23/06/2014 qui abroge et remplace le tableau annexé au décret n°223-94-2 publié en date du 16/06/1994.

il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	qualification	classe
X	X-2	3

N°3398/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/2021

Le 11/05/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet: **Plan de campagne 2021 - Fourniture et pose des glissières de sécurité et des garde-corps S7 sur le réseau routier relevant de la DPETLE de Benslimane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILIMANE, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés Publics et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(2.800,00) Deux mille huit cents dirhams.**

L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :**(201.682,80) Deux cent et un mille six cent quatre-vingt-deux dirhams et quatre-vingt centimes TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- * Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETLE de Benslimane .
- * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- * Soit les déposer par voie électronique .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique n°14-1395 du 23/06/2014 qui abroge et remplace le tableau annexé au décret n°223-94-2 publié en date du 16/06/1994.

il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	qualification	classe
X	X-2	3

N°3399/PA

ROYAUME DU MAROC
المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Éducation
Nationale et de la Formation Professionnelle
Et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

AREF DE LA RÉGION FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

AVIS MODIFICATIF
De L'Avis D'Appels D'Offres Ouverts
APPARU AU JOURNAL LIBÉRATION N°9292 DU 14/04/2021

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation Erronée des couts des prestations en DHS TTC	Estimation Exacte des couts des prestations en DHS TTC
01/INV/2021	Travaux d'Extension des lycées collégiés : Allal Loudiyi à la commune Sebti Loudaya, Houcine Bnou Ali à la commune Ain Chkef et Hoummane Fetouaki à la commune Laajajra relevant de la Direction Moulay Yacoub	SOIXANTE CINQ MILLE (65.000,00) DIRHAMS	2 640 000.00 dh ttc	2 621 764.80 dh ttc
02/INV/2021	Travaux d'extension des lycées qualifiants : Al Mostakbal et Abdelaziz Mezian Bel Fajh relevant de la Direction Moulay Yacoub	QUARANTE CINQ MILLE (45.000,00) DIRHAMS	1 864 592.30 dh ttc	1 830 276.00 dh ttc
03/INV/2021	- Etudes topographiques de onze unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Etudes topographiques d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Etudes topographiques de deux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	SIX CENT (600,00) DIRHAMS.	67 200.00 dh ttc	33 800.00 dh ttc

N°3401/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/2021

Le 18/05/2021 à 11 h, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provinciale l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
Plan de campagne 2021 -

- Travaux de revêtement superficiel et travaux de reprofflage en enrobé à froid en section discontinue de la RP 3300 du PK 6+000 au PK 10+000 , de la RP 3302 du PK 2+000 au PK 4+600, de la RP 3310 du PK 2+000 au PK 4+000 , la RP 3335 du PK 0+000 au PK 5+000.
- Et travaux de rechargement des accotements de la RP 3300 du PK 6+000 au PK 10+000 et de la RP 3302 du PK 2+000 au PK 4+600 -Province de Benslimane -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILIMANE, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(30.000,00) Trente mille dirhams.**

L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :**(2.097.589,20)Deux millions quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-neuf dirhams et vingt centimes.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETLE de Benslimane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	qualification	classe
B	B5	4

N°3400/PA

* KATHYBLANCA *
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 10 000.00 dirhams
Siège Social : 12 Rue Sabri Boujemaa 1er étage, Apt. 6 – Casablanca
• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 mars 2021, il a été décidé ce qui suit :
- Constatation du décès de feu Kathleen Anne KRIGER et vacance de la gérance ;
- Attribution de toutes les parts sociales à M. Kyle Robert EWING ;
- Nomination de M. Kyle Robert EWING en qualité de nouveau Gérant ;
- Refonte des statuts.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09 avril 2021 sous le numéro 774132.
N° 3402/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE SIDI IFNI
CT DE ANFEG
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021/BC Le10 /05/2021 à 12h00 , il sera procédé, dans la salle de réunion du siège de la Commune Territoriale d'Anfeg, Province de sidi ifni , à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ACCES AU DOUAR AIT TANAOUT ,COMMUNE D'ANFEG CERCLE DE LAKHSSAS PROVINCE DE SIDI IFNI
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des services technique de la Commune Territoriale deAnfeg, Province de sidi ifni.ilpeut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat et à partir de l'adresse électronique: «www.marchespublics.gov.ma»
Le cautionnement provisoire est fixé à : TROIS mille DHS (3.000.00 Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixé à la somme de :164 016,00 dhs(centsoixante quatre milleseize dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom du président de la commune Territoriale de anfeg .
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-soit déposés par voie électronique au portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation,
N° 3403/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

RENFORCEMENT ET SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE CHEFCHAOUEN ET AEP DES COMMUNES RURALES LIMITROPHES AU BARRAGE MOULAY BOUCHTA LOT 20 GENIE CIVIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 31 DR9/CE/D/2021

Avis rectificatif N°1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi 19Mai 2021 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 28 Avril 2021 à Dix (10) heures du matin**, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
N°3404/PC

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Etude d'amélioration du niveau de service de la Route Régionale n° 206 du PK24+000 au PK54+500, -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/2021

OUVERTURE DES PLIS LE 11/05/2021

Le 11/05/2021 à 10h 30 (Dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de La logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude d'amélioration du niveau de service de la Route Régionale n° 206 du PK24+000 au PK54+500, -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille cinq Cent dirhams (3 500,00 Dh)
L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent vingt-huit mille dirhams (228 000,00 Dh) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

1- Un dossier technique comprenant :

2-1- Pour les concurrents installés au Maroc :

- a) Une copie certifiée conforme du certificat d'agrément D4 : Routes, autoroutes et Transport.

2.2- Pour les concurrents non installés au Maroc :

- a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- b) Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations similaires ont été exécutées, avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s) ;

N°3405/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 09/2021

Le 18/05/2021 à 10 h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES RELEVANT DE LA DPETLE DE TAZA -PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (17 000,00) Dix Sept Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : (1 139 520,00 dhs) Un Million Cent Trente Neuf Mille Cinq Cent Vingt Dirhams .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
X	X.1 -Travaux de signalisation horizontale	2

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°3406/PA

THE CUBEFLOOR SARL
Création de la société THE CUBEFLOOR SARL associée unique sous la gérance de monsieur Jebbar Mohamed au capital de 100.000 dirhams, son siège social : Avenue Mohammed Belkadir Sidi Bouzid Safi, son objet social : Conseil et consulting, immatriculée au registre de commerce sous le numéro 11575 le 13/4/2021 au tribunal de première instance de Safi.
N° 3413/PA

ETUDE MAITRE
MOHAMED KARIM DOULIAZAL
NOTAIRE
A CASABLANCA
465 BVD AMBASSADEUR BEN AICHA APPT 41 4 ETAGE
CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ
« ISOLASURE » S.A.R.L.
Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Mohamed Karim DOULIAZAL, Notaire à Casablanca, en date du 30.03.2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :
Dénomination : " ISOLASURE " S.A.R.L.
OBJET :

- Travaux d'étanchéité et d'isolation thermique et acoustique dans le bâtiment et l'industrie
- Importation et distribution de toute gamme de produits destinés au bâtiment et à l'industrie
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets sus-énoncés ou susceptible d'en favoriser le développement

SIÈGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Casablanca, 40 rue Ahmed Charci, Appt 8, 4ème Etage
DURÉE : La durée de la société reste fixée à 99 années consécutives.

APPORTS : Le capital est divisé en 900 parts sociales d'une valeur nominale de 100,00 DHS chacune portant le numéro de 1 à 900 sont entièrement libérées en rémunération des apports en numéraire et répartie comme suit :
1- Mr REDA SEBTI ... 72.000,00 DHS
2- Mr Youssef SEBTI ... 18.000,00 DHS
Soit au total : 90.000,00 DHS

CAPITAL SOCIAL : Le capital social de la société est donc fixé à la somme de QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS (90.000,00 DHS), divisé en neufCent (900) parts sociales, de CENT (100,00 DHS) Dirhams chacune, numérotées de 1 à 900, toutes souscrites en numéraire et libérées en totalité, elles sont attribuées aux associés proportionnellement à l'apport de chacun, soit :
1- Mr REDA SEBTI ... 720 parts
2- Mr Youssef SEBTI ... 180 parts
Soit au total : 900 parts

GERANCE : La société est administrée et gérée, pour une durée illimitée, par Mr Reda SEBTI et Mr Youssef SEBTI
La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant par la signature conjointe de Mr Reda SEBTI et Mr Youssef SEBTI
Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Casablanca le 13.04.2021.
Registre de commerce : 498983.
Pour extrait et mention
Maitre Mohamed Karim DOULIAZAL
N° 3414/PA

CABINET AL ISTICHARIA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
«NAHED TRADING» S.A.R.L.
AU CAPITAL
DE 100 000,00 DH
SIÈGE SOCIAL: 666 HAY ESSALAM BOUZNIKA.
RC : 4107 IF: 15273258
Au siège social : 666 HAY ESSALAM BOUZNIKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée D'associé unique «NAHED TRADING» SARL. A décide ce qui suit :

Première résolution : Cession de parts sociales ;
L'assemblée générale prend acte de cession de 900 parts sociales par Mr. NAHED NABIL Titulaire de la CIN N° J359825 et 100 parts sociales par Mr. NAHED BOUCHAIB Titulaire de la CIN N°A202227 au profit de Mr. AYOUB NAHED, Titulaire de la CIN N° TK24033.
Deuxième résolution: Démission du gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant

L'assemblée générale accepte la démission de Mr. NABIL NAHED, de nationalité MAROCAINE, Titulaire de la CIN N° J359825, demeurant à N°319 AVENUE JEAN ROSTAND 60000 BEAUVALIS de sa fonction gérant de la société «NAHED TRADING » et nomination de MR AYOUB NAHED comme un nouveau gérant de la société.
Troisième résolution : Transformation de la forme juridique :
Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée à une société à responsabilité limitée d'associé unique.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1ère instance DE BENSLIMANE sous le N°213 RC N°4107

N° 3415/PA
CABINET AL ISTICHARIA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
«Z METAL COMPANY» S.A.R.L.A.U
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
A ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL

DE 100 000,00 DH
SIÈGE SOCIAL: N°13 PAVILLON 1 1ERE ETAGE RESIDENCES LES 4 PAVILLONS BAHIA GOLF BEATCH BOUZNIKA.
RC : 4205 IF: 40469541
Au siège social : N°13 PAVILLON 1 1ERE ETAGE RESIDENCES LES 4 PAVILLONS BAHIA GOLF BEATCH BOUZNIKA , l'associé unique de la société à responsabilité limitée D'associé unique «Z METAL COMPANY» SARLAU . A décide ce qui suit :
Première résolution : Démission de la gérante ;
L'associé unique décide la démission de Mme. NAOUAL AMIMI, de nationalité MAROCAINE, née le 22/02/1976, Titulaire de la CIN N° U104911, demeurant à SECT 10 BLOC R N°7 RUE ASSANDIANE HAY RIAD RABAT de sa fonction gérante unique de la société « Z METAL COMPANY».
Deuxième résolution: Nomination d'un nouveau gérant.
L'associé unique décide la nomination de Mr. CHAKIR YASSINE, de nationalité MAROCAINE, née le 06/09/1990, Titulaire de la CIN N° U162155, demeurant à RUE 09 NR 29 CITE TARGA JDIDA ERRACHIDIA un nouveau gérant de la société« Z METAL COMPANY».

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1ère instance de BENSLIMANE sous le N°216 RC N°4205
N° 3416/PA

* AFOUS NET *
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000,00 dirhams
Siège Social : 77 Abou Ishak Marouni
2ème étage Casablanca-
Cession de Parts Sociales

• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06/01/2021, il a été décidé ce qui suit :
- Cession de 20 parts sociales de M. Mohamed ESSAYDI au profit de M. Omar ESSAYDI.
- Ratification de la nouvelle répartition du capital.
- Transformation de la société en SOCIÉTÉ SARL A.U.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 03/02/2021, sous le numéro 763933.
N° 3417/PA

* S.T.D AL MOUSTAKBAL *
CONSTITUTION
Suivant acte sous seing privé en date du 22/01/2021, enregistré à Casablanca le 28/01/2021, il a été établi les statuts d'une société ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION: * S.T.D AL MOUSTAKBAL *
SARL A.U
OBJET : PROMOTION IMMOBILIERE.

SIÈGE SOCIAL : 144 rue Med Smiha, Rés. Jawharate Med Smiha 6ème étage n° 35 Casablanca.
DURÉE : 99 ans
APPORTS : Il est fait apport à la société d'une somme de Cent Mille (100 000,00) dirhams, divisé en Mille (1 000) parts sociales de Cent (100) dirhams chacune.
ASSOCIÉS : * M. Abdelaziz AYAD : 1 000 parts sociales
GERANCE : M. Abdelaziz AYAD est désigné gérant de la société pour une durée indéterminée avec tous les pouvoirs de gestion.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 25/03/2021 sous le N° 771880.
N° 3418/PA

Constitution de la société
JEBILI SERVICES SARL
AU

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : JEBILI SERVICES SARL AU
Objet :
• Désinsectisation et désinsectisation de locaux, caves et silos ;
• La désinsectisation ;
• La désinfection ;
Durée : 99 ans
Siège social : LOT 166 LOTIS CHAGNA QU EL MATAR SAFI
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 dirhams, il est divisé en 10.000 parts de 10,00 dhs chacune attribués comme suit : M. YOUSSEF JEBILI : 10.000 Parts
La gérance et signature : M. YOUSSEF JEBILI
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 11571 du 13/04/2021
N° 3419/PA

NEO BEAUTE
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams
Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 - Casablanca -

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 18/03/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet : la société a pour objet directement : - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant " Dénomination : « NEO BEAUTE » -Siège : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite : - Mme AMAL ZAIDANE : 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Mme AMAL ZAIDANE pour une durée

illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 774261 en date du 13/04/2021, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 498859. Pour extrait et mention gérance
N° 3420/PA
ESPACE PILOTE SARL
I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivantes :
-Objet Social : EXPLOITANT UN MILK-BAR
-Siège social : AL MARWA-18 LOT DYAR AMIN MAG IMM D ECHCHELLALAT MOHAMMEDI
-Capital social : (150.000,00 dhs) divisé en (1500) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :
- Mr. AYOUB ANNANI ... 75 000,00 dhs
- Mr. TAOUFIK ANNANI 75 000,00 dhs
-Durée : 99 ans.
-GERANCE : Mr. AYOUB ANNANI et Mr. TAOUFIK ANNANI sont les Co-gérants pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce. Il aura la signature Sociale conjointe envers les tiers.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le 12/04/2021 sous le N° 902 III- Ladite société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 27767 au tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le
N° 3422/PA

ILLIMITÉE. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 774261 en date du 13/04/2021, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 498859. Pour extrait et mention gérance
N° 3420/PA

ESPACE PILOTE SARL
I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivantes :
-Objet Social : EXPLOITANT UN MILK-BAR
-Siège social : AL MARWA-18 LOT DYAR AMIN MAG IMM D ECHCHELLALAT MOHAMMEDI
-Capital social : (150.000,00 dhs) divisé en (1500) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :
- Mr. AYOUB ANNANI ... 75 000,00 dhs
- Mr. TAOUFIK ANNANI 75 000,00 dhs
-Durée : 99 ans.
-GERANCE : Mr. AYOUB ANNANI et Mr. TAOUFIK ANNANI sont les Co-gérants pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce. Il aura la signature Sociale conjointe envers les tiers.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le 12/04/2021 sous le N° 902 III- Ladite société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 27767 au tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le
N° 3422/PA

« NADOR DES COMPTES SARL D'AU » AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL
R.C. NADOR N° 14159
I/ Aux termes des DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE tenue à NADOR au siège social QUARTIER ARRID, le 25/02/2021, l'associé unique de la Sté dite: «ALUMNAD PLUS SARL D'AU» a décidé: - D'augmenter le capital social d'une somme de 2.000.000,00 DH afin de le porter de 1.500.000,00 Dirhams à 3.500.000,00 Dirhams, par la création de 20.000 parts nouvelles de 100 Dirhams chacune numérotées de 15001 à 35.000 souscrites en totalité par l'associé unique et libérées par compensation avec sous compte courant créancier.
- De compléter les articles 66&7 des statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe de Tribunal de 1ère Instance de Nador Le 08/04/2021 sous Le N° 705.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 3423/PA

« NADOR DES COMPTES SARL D'AU » AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL
R.C. CASABLANCA N° 396219
I/ Aux termes du PVAGE tenue à CASABLANCA au siège social ZONE INDUSTRIEL EL WIFAK (I) LOT 13 3EME ETAGE, le 17/02/2021, les associés de la Sté dite: «INTIMASTYLE CONFECTION SARL» ont décidé: - D'augmenter le capital social d'une somme de 1.900.000,00 DH afin de le porter de 100.000,00 Dirhams à 2.000.000,00 Dirhams, par la création de 19.000 parts nouvelles de 100 Dirhams chacune numérotées de 1001 à 20.000 souscrites en totalité par les associés et libérées en totalité par compensation avec les comptes courants créanciers des associés.
- De compléter les articles 6 & 7 des statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe de Tribunal de Commerce de Casablanca Le 26/02/2021 sous Le N° 767697.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 3424/PA

« NADOR DES COMPTES SARL D'AU » AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL
R.C. CASABLANCA N° 396219

I/ Aux termes du PVAGE tenue à CASABLANCA au siège social ZONE INDUSTRIEL EL WIFAK (I) LOT 13 3EME ETAGE, le 17/02/2021, les associés de la Sté dite: «INTIMASTYLE CONFECTION SARL» ont décidé: - D'augmenter le capital social d'une somme de 1.900.000,00 DH afin de le porter de 100.000,00 Dirhams à 2.000.000,00 Dirhams, par la création de 19.000 parts nouvelles de 100 Dirhams chacune numérotées de 1001 à 20.000 souscrites en totalité par les associés et libérées en totalité par compensation avec les comptes courants créanciers des associés.
- De compléter les articles 6 & 7 des statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe de Tribunal de Commerce de Casablanca Le 26/02/2021 sous Le N° 767697.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 3424/PA

SOFIGOMPT
36 RUE DE CASABLANCA APT.2
OUJDA
TEL/FAX 05 36 71 10 24
ARTICLE
PHARMACIE DAR TALIBA SARLAU
CONSTITUTION
I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/03/2021 à Oujda.
DÉNOMINATION : PHARMACIE DAR TALIBA SARLAU
OBJET: * PHARMACIE (MARCHAND D'ACCESSOIRES OU FURNITURES POUR LA)
SIÈGE SOCIAL : RUE 1-2 DAR TALIBA Oujda
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : Le capital social est fixé à neuf cent quinze (915) parts sociales de cent dirhams (100,00 dhs) chacune, attribuées et réparties comme suite :
• Mme. MERZOUKI NAJAT : 9 115 Parts
GERANCE : Mme. MERZOUKI NAJAT est nommée Gérante unique de ladite société Pour une durée illimitée.
EXERCICE SOCIAL : L'an-

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
Scientifique

Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de
Chichaoua

AVIS DE LA CONSULTA-
TION ARCHITECTU-
RALE
N° 01 /2021/CH/INV/C
(Séance publique)

Le 10/05/2021 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture de plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : Etudes architecturales et suivi des travaux de construction d'un lycée collégial avec internat à la commune IMINDOUNITE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : 11 070 000.00 dirhams (Onze Millions Soixante-Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des

constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.

La date prévue pour la visite des lieux (facultative) est le 27/04/2021 à 10 heures du matin (lieu de

rencontre: siège de la commune IMINDOUNITE.)
N° 3425/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
Scientifique

Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de
Chichaoua

AVIS DE LA CONSULTA-
TION ARCHITECTU-
RALE
N° 02 /2021/CH/INV/C
(Séance publique)

Le 10/05/2021 à 12h, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture de plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : Etudes architecturales et suivi des

travaux de construction d'une école primaire à la commune Mejjat (école communautaire).

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : 5 103 000.00 dirhams (Cinq Millions Cent Trois Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux

bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.

- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.

N° 3426/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021

Le **Mardi 11 Mai 2021 à 10 Heures**, Il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouverts sur offres de prix, pour les **Travaux de Construction de Dar Talib à la CT de Ras Ain / Province de Youssoufia**.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Quatre Vingt Mille Dirhams (80000,00Dhs)**.

* L'Estimation du **Cout des prestations** établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à **Quatre Millions Trois Cent Dirhams TTC (3 300 000.00Dhs -TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29,31 et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Lundi 10 Mai 2021 à 10 Heures (Date limite)**.

N°3427/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2021

Le **Mardi 11 Mai 2021 à 11 Heures**, Il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouverts sur offres de prix, pour **Travaux de Construction de Trois Logements Administratifs à la Ville de Youssoufia / Province de Youssoufia**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Cent Vingt Mille Dirhams (120 000,00Dhs)**.

* L'Estimation du **Cout des prestations** établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à **Quatre Millions Cinq Cent Mille Dirhams TTC (4 500 000.00Dhs -TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	3

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Lundi 10 Mai 2021 à 10 Heures (Date limite)**.

N°3428/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
Scientifique
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de
Chichaoua
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 03/2021/CH/INV/C
(Séance publique)

Le 10/05/2021 à 14h, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : Etudes architecturales et suivi des travaux de construction d'un internat au lycée qualifiant Mzouda à la commune Mzouda.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des tra-

voux est de : 3 960 000,00 dirhams (Trois Millions Neuf Cent Soixante Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 et 08 du

règlement de consultation architecturale.

N° 3429/PA

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Agriculture, de la Pêche
Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux et
Forêts

Direction Régionale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la
Désertification de Tadla
Azilal
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2021/
DREFLCDDTA

Le 11/05/2021 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal à Béni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet : la réalisation des études d'aménagement de forêts répartie en deux lots :

Lot n° 1 La révision de l'étude d'aménagement de la forêt de Ait Ouira sur une superficie approximative de 23 116,3 ha, relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Tadla-Azilal - Direc-

tion Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Beni Mellal.

Lot n°2: L'étude d'aménagement de la forêt Ighil N'Oumaarad sur une superficie totale de 2871,5 ha, relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Tadla-Azilal - Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Azilal Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être retirés au Bureau de la Comptabilité et Marchés de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :
Quinze Mille Dirhams (15 000,00 dhs) pour le lot n°1
Dix Mille Dirhams (10 000,00 dhs) pour le lot n°2
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

Lot n° 1 : Neuf cent vingt quatre mille six cent dix-huit (924 600,00 dhs)

Lot n°2 : Cent quatorze mille huit cent quarante

dirhams (114 840,00 Dhs) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Comptabilité et des Marchés de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 3 du règlement de consultation DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :
a. contenir une copie certifiée conforme à l'original, du certificat d'agrément (D9 ET D13).

b. Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le

règlement de la consultation.

N° 3430/PA

L A R I T E X SARL
AU CAPITAL DE
1.000.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 20 Bis,
Rue Ouled Ziane
CASABLANCA.
RC. N° 99117
IF. N° 1068268

ICE N° : 001718525000066
I/ Aux termes du procès - verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Casablanca au siège social le 12 Mars 2021 les associés de la société dite : « LARITEX » société à responsabilité limitée ont décidé :

* D'augmenter le capital social d'une somme de 2.000.000,00 de Dirhams pour le porter de 1.000.000,00 à 3.000.000,00 de Dirhams par la création de 20.000 parts nouvelles de 100 Dirhams chacune, souscrites en totalité par les associés au prorata de leurs droits sociaux et libérées par compensation avec leur compte courant créateur.
* De modifier en conséquence l'article 6 et 7 des statuts.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C. de Casablanca le 13 Avril 2021 sous le N° 774337.

N° 3431/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021

Le Mercredi 12 Mai 2021 , à 10 Heures Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix , pour la Construction des Routes au niveau de la Province de Youssoufia: Route reliant la RN 11 et la RP 2327 par Douar Douiouat -CT de Jnane Bouih (3ème Tranche) et Route reliant la RN 7 A et Douar Bel Ghaouti - CT de Idour (3ème Tranche) .

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés à la Division du budget et Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Quatre Cent Mille Dirhams (400 000,00Dhs) .

* L'Estimation du Cout des prestations établie par le Maitre d'Ouvrage est fixée à Dix Huit Millions Six Cent Quatre Vingt Huit Mille Cent Vingt huit Dirhams (18 688 128 ,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis , par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia

- Soit les déposer , contre récépissé, dans le Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia

- Soit les remettre , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics

Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation.

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique Comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (: Secteur/Qualification /Classe)

SECTEUR DEMANDE	QUALIFICATION DEMANDEE	CLASSE MINIMALE DEMANDEE
B	B1/ B3/ B 6	2

➤ Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N°3433/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/2021

Le Mardi 11 Mai 2021 à 12 Heures, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouverts sur offres de prix, pour Travaux de Construction d'un Logement Administratif a la Ville de Youssoufia /Province de Youssoufia

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Quatre Vingt Mille Dirhams (80 000,00Dhs).

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maitre d'Ouvrage est fixée à Deux Millions Sept Cent Mille Dirhams TTC(2 700 000,00Dhs -TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;

Province de Youssoufia ;

- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport , de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe) .

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard Le Lundi 10 Mai 2021 à 10 Heures (Date limite).

N°3432/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie,
des Finances
et de la Réforme
de l'Administration
Direction des Domaines de
l'Etat

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX**
N° 03/DDE/DSI/2021

Le 18 Mai 2021 à 10 heures 30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant l'acquisition des licences d'utilisation avec mise à jour du logiciel de filtrage URL installé au niveau de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 112 - 1er étage - du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10 000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Six Cent soixante mille Dirhams toutes taxes comprises (660 000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
1- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma);

2- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
3- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 112 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;
4- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 3410/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA
REFORME DE
L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES
DOMAINES DE L'ETAT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
4/DDE/DSI/FRD/2021**

Le 11 Mai 2021 à 11 h 00 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour l'assistance technique pour la montée de version et la migration de la plateforme logicielle du système AMLACS de gestion du patrimoine foncier et immobilier de l'Etat (en lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111 - 1er étage - du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés de l'Etat (<http://www.marchespublics.gov.ma>). Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de Trente-cinq Mille dirhams (35 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme d'Un million quatre cent cinquante-huit mille (1 458 000,00) Dirhams TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma);

- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;

- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 3411/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE
N° 10/INDH/2021**

Le 10/05/2021 à 11h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
ETUDE RELATIVE A LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DE L'ETAT

DES LIEUX ET L'ANALYSE DES DONNEES DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE ET DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE AU NIVEAU DU CERCLE IMILCHIL POUR LE COMPTE DE CPDH - PROVINCE DE MIDELT-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art.

19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000,00 Dhs)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION DEUX CENT MILLE DHS 00 CTS (1 200 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province

de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics. Copies certifiées conformes à l'original de certificat d'agrément dans les domaines: D 13

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3412/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 05/2021**

Le 11 Mai 2021 à 12 : 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Construction du réseau d'égouts au quartier el Youssi complément.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Treize Mille Dirhams (13.000,00 DHS).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Huit Cent**

Trente Neuf Mille Sept Cent Dirhams, 00 Cts TTC. (839.700,00 DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit l'envoyer par courrier électronique (soumission électronique)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives des **Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres** à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 10 du règlement de consultation.

- la participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

D'un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
C	5	C.3

N°3407/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 9/BP/2021

Le 11/5/2021 à 11h30, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Travaux de réhabilitation de la voirie dégradée, dallage des trottoirs et chemins piétons dans les quartiers sous équipés à la ville de Settat (2ème tranche) -Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Équipement du Conseil Provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **60.000,00 dh TTC** (Soixante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **3.306.300,00 dh TTC** (Trois million Trois Cent Six Mille Trois Cent dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus.

- Soit déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée.

Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à l'une des classes suivantes :

Secteur	Qualification exigée	Classe
B	B11	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°3409/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Régionale d'Éducation et de Formation - Région de l'Oriental
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION PROVINCIALE JERADA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 11/05/2021 à 9h, il sera procédé dans la salle des marchés au siège de la direction provinciale de Jerada SIS quartier administratif Jerada à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° AO	Objet	Estimation	Cautionnement provisoire
01/AJ/2021	la Prestation de Cuisson au profit des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de JERADA disposant d'un internat ou d'une cantine scolaire - Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région de l'Oriental. Jerada à 09H00	UN MILLION SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE SEPT CENT VINGT HUIT DHS, 03 CTS TTC 1 077 728,03 DHS. TTC	15 000,00 DHS Quinze MILLE DHS.
02/AJ/2021	Approvisionnement des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire de la direction provinciale de JERADA AREFOR en denrées alimentaires. Jerada à 09H30	UN MILLION SIX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE TROIS CENT VINGT-HUIT DHS TTC. 1 679 328,00 DHS. TTC	20 000,00 DHS Vingt MILLE DHS.

Les dossiers des consultations peuvent être retirés du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada | (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 8 du règlement de la consultation, et doivent être originales ou copies certifiées conformes.

N°3408/PA



Botola Pro D1 : Le Raja et la RSB appelés à secouer le cocotier

Après le match WAC-MCO devant être disputé vendredi, la 12^{ème} journée de la Botola Pro D2 se poursuivra ce vendredi par la programmation de deux rencontres qui s'annoncent sous de bons auspices. Le Moghreb de Tétouan, qui alterne le bon et le moins bon, accueillera le Raja sous la conduite de son nouvel entraîneur le Tunisien Lassad Chabi, qui a signé jusqu'à la fin de la saison avec la possibilité de prolonger son contrat si les bons résultats suivent.

Toujours vendredi, la RSB, qui peine à se relancer, sera attendue de pied ferme à Agadir pour se mesurer à un Hassania pas du tout prêt à lâcher du lest. Samedi, l'OCS et le FUS, deux formations qui se positionnent dans le ventre mou du classement, affronteront respectivement le RCOZ et la RCAZ, deux équipes qui ferment la marche.

En ce qui concerne les rencontres dominicales, le Youssoufia de Berrechid aura fort à faire face à l'ASFAR, auteur de résultats probants dernièrement, le MAS, mal en point, donnera la réplique au SCCM, qui vient de renouer avec la victoire, et le DHJ, qui collectionne les contre-performances, croisera le fer avec l'IRT, adversaire outillé pour regagner le bercail sans le moindre dégât.

Par ailleurs, les clubs de la Botola Pro D2 aborderont en cette fin de semaine les péripéties de la 18^{ème} journée. Vendredi à partir de 16 heures, l'ASS jouera le KAC, alors que WST sera à l'épreuve du CAK.

Samedi, place aux matches OD-JSS, KACM-CJBG et WAF-RAC, tandis que la programmation de dimanche renferme les parties TAS-OCK, SM-IZK et RBM-UTS.

M.B

Covid-19 : Annuler les JO de Tokyo reste une option

Le numéro deux du principal parti au pouvoir au Japon a estimé que les Jeux olympiques de Tokyo pourraient être annulés en dernier recours, alors que l'archipel nippon subit actuellement une recrudescence de l'épidémie, ont rapporté jeudi des médias locaux.

"Nous devrons annuler (les Jeux, NDLR) sans hésiter si ce n'est plus possible" de les organiser, a déclaré Toshihiro Nikai dans un entretien à la chaîne de télévision japonaise TBS.

Comme on lui demandait si l'annulation était une option, il a répondu: "Oui, bien sûr".

"Si les infections se répandent à cause des Jeux olympiques, je ne sais pas à quoi ils servent", a ajouté le secrétaire général du Parti libéral-démocrate (PLD, conservateur).

Il a toutefois nuancé ses propos en soulignant "l'importance pour le Japon de susciter l'enthousiasme avec l'adhésion du public".

"Nous voulons définitivement faire (des Jeux, NDLR) un succès. Pour y parvenir, il y a différentes questions à régler. C'est important de les régler l'une après l'autre".

Un peu plus tard, un responsable du PLD anonyme était cité par l'agence Jiji affirmant: "Les Jeux ne seront pas annulés".

La gouverneure de Tokyo, Yuriko Koike, a interprété les propos de M. Nikai comme "une option", rien de

plus. "Je prends comme un message d'encouragement fort pour que nous contonions le coronavirus par tous les moyens", a-t-elle déclaré.

Le ministre japonais chargé de la campagne de vaccination a, quant à lui, évoqué la possibilité d'interdire totalement l'accès de spectateurs aux Jeux, alors que ceux qui étaient prévus de l'étranger ont déjà été bannis le mois dernier.

"Nous organiserons les Jeux olympiques sous une forme qui est réalisable", a déclaré Taro Kono, cité par le journal Asahi. "Il se pourrait qu'il n'y ait pas de spectateurs".

Ces commentaires interviennent à 99 jours de la cérémonie d'ouverture des JO de Tokyo (23 juillet-8 août), qui avaient été reportés d'un an en 2020 à cause de la pandémie.

Alors que la vaccination progresse à un rythme d'escargot au Japon (1,1 million d'habitants ont reçu une dose sur 126 millions), le pays subit une quatrième vague d'infections ayant ré-empenné forcé les autorités à réimposer des restrictions dans plusieurs départements, y compris à Tokyo.

Le pays a recensé plus de 4.000 nouveaux cas de Covid-19 mercredi, un niveau qui n'avait plus été observé depuis fin janvier sur son territoire.

Cette nouvelle poussée de coronavirus perturbe le calendrier de certaines épreuves qualificatives pour les JO, ainsi que le relais de la flamme olympique, qui a démarré le 25 mars.



Mercredi la ville de Matsuyama, dans l'ouest du Japon, a annoncé qu'elle annulait la partie du relais sur sa commune. Le département d'Osaka (ouest) avait aussi préféré relocaliser la semaine dernière le relais dans un parc fermé au public.

Les Japonais restent en majorité opposés à la tenue des JO de Tokyo cet été en raison des risques sanitaires, selon plusieurs sondages ces derniers

mois. Des professionnels de la santé ont toutefois mis en garde contre les risques liés à l'organisation des Jeux. Cette semaine, quatre experts ont écrit dans le British Medical Journal pour demander un réexamen de l'événement "de toute urgence".

"Les événements internationaux de rassemblement de masse tels que Tokyo-2020 ne sont toujours ni sûrs

ni sécurisés", ont-ils écrit. Malgré ces réticences et les obstacles, le vice-président du CIO, John Coates, a déclaré mercredi que les organisateurs n'envisageaient "certains annulations pas" une annulation. "Bien sûr, nous sommes inquiets, bien sûr la sécurité reste notre priorité, mais nous pensons que nous sommes préparés aux pires situations", a-t-il déclaré.

La route de l'Euro passera bien par Rome cet été

Le coup d'envoi de l'Euro de football sera donné comme prévu le 11 juin à Rome, la capitale italienne ayant été "pleinement confirmée" mercredi parmi les villes hôtes du tournoi paneuropéen de l'UEFA, qui exigeait la présence de public au stade olympique.

Menacée de perdre l'organisation de ses quatre matches cet été, dont l'affiche d'ouverture Italie-Turquie, la "Ville éternelle" a satisfait aux exigences de l'instance européenne en garantissant la présence d'au moins 25% de spectateurs dans l'enceinte aux quelque 68.000 places.

L'incertitude se concentre désormais uniquement sur Bilbao (Espagne), Dublin (Irlande) et Munich (Allemagne). Ces trois villes, parmi les douze initialement retenues pour l'organisation du tournoi, doivent encore

fournir à l'UEFA une réponse satisfaisante avant lundi 19 avril, date à laquelle le Comité exécutif de l'instance européenne tranchera en dernier ressort.

En attendant, l'organe de gouvernance du ballon rond peut dire "grazie" à l'Italie, un des pays les plus durement touchés par la vague meurtrière du Covid-19 sur le Vieux Continent. Le coup de sifflet initial de l'Euro, prévu depuis de longs mois à Rome, sera donné sans fausse note.

"L'UEFA a reçu aujourd'hui la confirmation du gouvernement italien, par le biais de la Fédération italienne de football, que les matches de l'Euro-2020 prévus au stade olympique de Rome auront lieu avec du public", à la hauteur d'au moins 25% de la capacité du stade", a annoncé l'instance basée à Nyon en Suisse.

Elle précise néanmoins que les supporters étrangers désireux de se rendre en Italie pour ces matches ne bénéficieront d'aucune exemption "en matière de restriction des déplacements et de quarantaine. Les fans voulant suivre à Rome les sélections turque, suisse et galloise, engagées dans le groupe A contre l'Italie, pourraient donc subir des périodes d'isolement.

Un même casse-tête est prévisible pour les étrangers désireux de suivre leur équipe à Amsterdam, Bucarest, Copenhague, Glasgow et Londres, villes où sont programmées les demi-finales puis la finale le 11 juillet.

La capitale britannique, qui doit accueillir sept rencontres au total mais pourrait en organiser davantage en cas de retrait d'une ou plusieurs autres villes, prévoit "au minimum 25%" de

public pour les trois matches de poule, en espérant une "capacité supérieure" pour les matches du dernier carré, selon les annonces faites vendredi dernier par l'UEFA.

L'accueil de public malgré la situation sanitaire, au moment même où se propagent des variants plus contagieux du Covid-19, a été imposé sous peine de retirer l'organisation des rencontres aux villes concernées.

Véritable épée de Damoclès, l'ultimatum lancé pour les villes hôtes du tournoi paneuropéen entretient par ailleurs le flou pour certaines sélections, et non des moindres.

C'est le cas, par exemple, des équipes de France et du Portugal. Adversaires dans le groupe F, les champions du monde et les champions d'Europe en titre sont assurés de s'affronter à Budapest, le 23 juin dans la

capitale hongroise, où les autorités talent sur des tribunes comblées.

A l'inverse, la tenue de leurs duels respectifs contre l'Allemagne, programmés respectivement les 15 et 19 juin à Munich, reste suspendue à la décision que prendront les autorités allemandes et bavaroises dans les jours à venir.

Saint-Pétersbourg et Bakou ont de leur côté promis une jauge à 50% et devraient proposer aux supporters étrangers "des procédures spéciales les exemptant de restrictions d'entrée ou de quarantaines", selon l'UEFA.

Les capitales néerlandaise, roumaine et danoise envisagent "25 à 33%" de spectateurs, mais se laissent la possibilité "d'augmenter leurs capacités d'ici la fin du mois", l'UEFA leur ayant laissé jusqu'au 28 avril pour ajuster leurs plans.

Sport

Ligue des champions

La campagne se poursuit pour City et le Real



Le Paris SG retrouvera en demi-finales de la Ligue des champions Kevin De Bruyne et Manchester City, qualifiés mercredi aux dépens du Borussia d'Erling Haaland (2-1), sorti comme Liverpool face au Real Madrid (0-0), le futur adversaire de Chelsea.

Le dernier carré de l'édition est désormais connu : il y aura donc une double confrontation PSG-City et Chelsea-Real, les 27 et 28 avril puis les 4 et 5 mai, avec en jeu un billet pour le stade Atatürk d'Istanbul, théâtre de la finale programmée le 29 mai.

Manchester City s'est qualifié péniblement pour les demi-finales, mais qu'importe: le riche club anglais retrouve le dernier carré de la prestigieuse

Coupe d'Europe pour la seconde fois de son histoire, après 2015-2016.

Cette saison-là, la dernière de Manuel Pellegrini avant l'arrivée de Pep Guardiola, les Citizens avaient écarté le PSG de Zlatan Ibrahimovic (2-2 à l'aller, 1-0 au retour) en quart de finale. Le club français, vice-champion d'Europe en titre, aura l'occasion de se venger en 2021, avec un casting cependant bien différent.

City n'a pas de stars du rang de Mbappé et Neymar, mais son collectif bien huilé, sous la bannière du chef d'orchestre Kevin De Bruyne, a montré qu'il avait un mental d'enfer.

A l'aller chez eux, les Anglais ne s'étaient pas laissés démoraliser par l'égalisation du capitaine

de Dortmund, Marco Reus, à l'approche du coup de sifflet final. Le jeune Phil Foden avait arraché la victoire à la 90e minute.

Au retour, ils auraient pu baisser les bras après l'ouverture du score précoce de Jude Bellingham (15e, 1-0), la pépite venue de Birmingham, devenue à 17 ans et 289 jours le deuxième plus jeune buteur de C1 en matches à élimination directe (après Bojan Krkic, 17 ans et 217 jours avec Barcelone en avril 2008).

Mais ils ont renversé les parterres d'Erling Haaland sur un penalty de Riyad Mahrez (55e, 1-1) puis un missile de Foden (75e, 2-1), encore lui.

Le Real Madrid de Zinedine Zidane, titré sans discontinuer de

2016 à 2018, est toujours en course pour récupérer son bien, abandonné en 2019 à Liverpool et en 2020 au Bayern Munich.

Dans le temple d'Anfield, à huis clos, la "Maison blanche" n'a pas flanché malgré les assauts de Mohamed Salah et sa bande, incapables de surmonter leur défaite 3-1 à l'aller en Espagne. Le sort de la partie aurait peut-être été différent si l'Egyptien avait converti sa balle de but après deux minutes de jeu, mais la muraille belge Thibaut Courtois l'en a empêché.

Avec son fidèle "Kop" de supporters, témoin privilégié de retournements épiques, Liverpool aurait peut-être trouvé le supplément d'âme nécessaire pour balayer un Real venu sans

Sergio Ramos, Raphaël Varane ou encore Eden Hazard. Mais la présence du peuple rouge n'aurait sûrement pas rendu les locaux plus précis... Maladroits face au but, les Reds ont gâché mercredi leurs multiples munitions, avant de s'éteindre au fil de la partie.

Les Madrilènes et leur capitaine Karim Benzema, encore muet comme à l'aller, ont fait le dos rond face aux assauts adverses et cela suffit pour leur ouvrir les portes du dernier carré.

Ils y retrouveront les Anglais de Chelsea, entraînés depuis fin janvier par Thomas Tuchel. La saison dernière, alors qu'il officiait sur le banc du PSG, l'entraîneur allemand avait pris le dessus sur l'équipe de Zidane en phase de groupes (victoire 3-0 puis 2-2).

Paris SG, tout pour aller au bout !



Le tableau de chasse, les nerfs, le sens du sacrifice, les stars... le Paris Saint-Germain a tout pour ramasser le sceptre du Bayern qu'il a fait choir, et remporter enfin la Ligue des champions après dix ans de traque.

Le PSG suit le parcours d'un champion. Barça en huitièmes (4-1, 1-1), Bayern en quarts (3-2, 0-1), ces trophées ont plus d'allure que ceux de l'an dernier pour arriver en finale: Dortmund, Atalanta, RB Leipzig.

"Nous avons besoin de nous

prolever à nous-mêmes que nous pouvions (battre le Bayern) et nous l'avons fait", s'est félicité Neymar au micro de TNT Sports Brésil, évoquant la finale perdue de l'an dernier (1-0).

Depuis 2017, toutes les équipes qui ont éliminé le Bayern ont ensuite remporté le trophée.

Et le PSG peut méditer le karma d'anciens champions d'Europe. Chelsea a fini par gagner la C1 en 2012 après bien des échecs, comme le Bayern lui-même, battu en finale en 2010 et 2012 avant ses triomphes de

2013 et 2020.

Le Manchester United d'Alex Ferguson avait aussi beaucoup trébuché, comme le PSG, avant de gagner en 1999 et 2008.

"On est vraiment là, on est parmi les grands clubs", a savouré le président Nasser Al-Khelaifi sur RMC Sport. "L'équipe grandit, elle a l'expérience pour ce genre de matches maintenant. On travaille depuis des années. Il faut rester calme car ce tournoi n'est pas fini."

Ce calme dans la tempête est peut-être le plus gros cap qu'ait franchi le PSG. Si décevant en finale l'an dernier, il est resté cette fois solide malgré les absences majeures de son capitaine Marquinhos et de son métronome Marco Verratti.

Surtout, le PSG a étouffé pas mal de ses complexes de fins de matches tragiques, la "remontada" de Barcelone (4-0, 1-6) ou celle de Manchester United (2-0, 1-3).

Beaucoup moins de panique dans les moments difficiles, contrairement au 8e de finale retour contre le Barça où le PSG avait pourtant de la marge après sa démonstration de l'aller.

Cet aspect zen est en partie le mérite de Mauricio Pochettino, arrivé le 2 janvier.

"A l'intérieur, ça bouillait, mais je ne voulais pas le montrer", raconte l'entraîneur argentin. Son équanimité fait beaucoup de bien à son équipe.

Jamais affolé après ses quatre défaites en Ligue 1, il n'a jamais non plus plastronné après les exploits en Catalogne ou à Munich.

Le PSG a aussi fait preuve d'un sens collectif et du sacrifice impressionnants, et indispensables aux grandes conquêtes.

"On est vraiment une équipe. On s'est beaucoup parlé pendant le match. On a vu que Di Maria a beaucoup couru", souligne Neymar.

Angel Di Maria justement "pense que la meilleure équipe est passée. Ils étaient la meilleure équipe l'an passé, ils ont été champions, mais cette année nous sommes meilleurs qu'eux".

Et le PSG s'est même découvert une profondeur de banc grâce à des joueurs formés au club.

"C'est quelque chose de voir des "Titis" sur le terrain (joueurs formés à Paris comme lui et Colin Dagba). Ça

montre l'âme du club et ses valeurs. Le club ne cesse de grandir. J'en suis la preuve", souligne Presnel Kimpembe, capitaine mardi.

Mais bien entendu toutes ses qualités ne suffiraient pas à faire un champion d'Europe. Il faut des étoiles, et le PSG en possède deux.

Avec une poussière de réussite en plus et sans Manuel Neuer, Neymar pouvait signer un quadruplé mardi.

Il a vraiment cette fois joué son rôle de guide, sans prendre l'avertissement qui l'aurait privé de demi-finale aller contre Manchester City ou Dortmund.

Kylian Mbappé, au service de l'équipe, aurait pu signer deux passes décisives merveilleuses. Il avait pleinement rempli son rôle avec son doublé de l'aller et son triplé à Barcelone.

Nasser Al-Khelaifi a profité de l'euphorie pour un appel du pied à ses stars, en négociations pour prolonger leurs contrats au-delà de 2022.

"Kylian et Neymar n'ont pas d'excuses pour partir", lâche le président dans un sourire, "parce qu'on a tout pour gagner maintenant la Ligue des champions ici".